

# COMPTES ANNUELS

Période du 01/09/2021 au 31/08/2022

ASS ADOSM ENTRAIDE MARINE

24 rue de Presles

75015 PARIS

NAF : 8899B-

Siret : 77567219900053

**FCN**

83 - 85 boulevard de Charonne  
75011 PARIS

Tél. 01 40 09 54 54

Fax. 01 40 09 54 56

Web. [www.fcn.fr](http://www.fcn.fr)

 **Sommaire**

<b>Comptes annuels</b>	<b>2</b>
Bilan	3
Compte de résultat	5
Annexe	6
<i>Synthèse de l'annexe</i>	7
<i>Règles et méthodes comptables</i>	8
<i>Notes sur le bilan</i>	10
<i>Notes sur le compte de résultat</i>	17
<i>Autres informations</i>	18
<b>Détail des comptes</b>	<b>19</b>
Détail du bilan	20
Détail du compte de résultat	25
<b>Liasse fiscale</b>	<b>28</b>

## **Comptes annuels**

## Bilan

	Brut	Amortissements Dépréciations	Net au 31/08/22	Net au 31/08/21
<b>ACTIF</b>				
<b>Immobilisations incorporelles</b>				
<i>Frais d'établissement</i>				
<i>Frais de recherche et de développement</i>				
<i>Concessions, brevets et droits assimilés</i>	7 564		7 564	7 564
<i>Droit au bail</i>				
<i>Autres immob. incorporelles / Avances et acompt</i>	52 595	50 497	2 098	2 098
<b>Immobilisations corporelles</b>				
<i>Terrains</i>				
<i>Constructions</i>				
<i>Installations techniques, matériel et outillage</i>				
<i>Autres immobilisations corporelles</i>	47 343	44 929	2 413	2 478
<i>Immob. en cours / Avances et acomptes</i>	2 500		2 500	
<i>Immobilisations financières</i>				
<i>Participations et créances rattachées</i>				
<i>TIAP &amp; autres titres immobilisés</i>	300 000	31 530	268 470	268 470
<i>Prêts</i>	8 554		8 554	5 335
<i>Autres immobilisations financières</i>				
<b>ACTIF IMMOBILISE</b>	<b>418 556</b>	<b>126 956</b>	<b>291 599</b>	<b>285 945</b>
<b>Stocks</b>				
<i>Matières premières et autres approv.</i>				
<i>En cours de production de biens</i>				
<i>En cours de production de services</i>				
<i>Produits intermédiaires et finis</i>				
<i>Marchandises</i>	74 930	32 959	41 971	56 836
<i>Avances et acomptes versés sur commandes</i>				
<b>Créances</b>				
<i>Usagers et comptes rattachés</i>				1 289
<i>Autres créances</i>	6 067		6 067	6 123
<i>Divers</i>				
<i>Valeurs mobilières de placement</i>	1 650 658	73 236	1 577 422	1 728 162
<i>Instruments de trésorerie</i>				
<i>Disponibilités</i>	1 178 943		1 178 943	1 125 591
<i>Charges constatées d'avance</i>	12 362		12 362	7 398
<b>ACTIF CIRCULANT</b>	<b>2 922 960</b>	<b>106 195</b>	<b>2 816 765</b>	<b>2 925 397</b>
<i>Charges à répartir sur plusieurs exercices</i>				
<i>Prime de remboursement des obligations</i>				
<i>Ecarts de conversion – Actif</i>				
<b>COMPTES DE REGULARISATION</b>				
<b>TOTAL DE L'ACTIF</b>	<b>3 341 516</b>	<b>233 151</b>	<b>3 108 364</b>	<b>3 211 342</b>

## Bilan

	Net au 31/08/22	Net au 31/08/21
<b>PASSIF</b>		
<i>Fonds associatifs sans droit de reprise</i>		
<i>Ecarts de réévaluation</i>		
<i>Réserves indisponibles</i>		
<i>Réserves statutaires ou contractuelles</i>	3 179 628	3 010 839
<i>Réserves réglementées</i>		
<i>Autres réserves</i>		
<i>Report à nouveau</i>		
<b>EXCEDENT OU DEFICIT</b>	-109 636	168 789
<i>Subventions affectées sur biens renouvelables</i>		
<b>FONDS PROPRES</b>	3 069 992	3 179 628
<i>Apports</i>		
<i>Legs et donations</i>		
<i>Résultat sous contrôle</i>		
<b>Fonds associatifs avec droit de reprise</b>		
<i>Subventions d'investissement</i>		
<i>Provisions réglementées</i>		
<i>Droit des propriétaires</i>		
<b>AUTRES FONDS ASSOCIATIFS</b>		
<b>TOTAL FONDS ASSOCIATIFS</b>	3 069 992	3 179 628
<i>Provisions pour risques</i>		
<i>Provisions pour charges</i>		
<b>PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES</b>		
<i>Fonds dédiés sur subventions</i>		
<i>Fonds dédiés sur autres ressources</i>		
<b>FONDS DEDIES</b>		
<i>Emprunts obligataires convertibles</i>		
<i>Emprunts</i>		
<i>Découverts et concours bancaires</i>		
<i>Emprunts et dettes auprès des établissements de crédits</i>		
<i>Emprunts et dettes financières diverses</i>		
<i>Avances et acomptes reçus sur commandes en cours</i>		
<i>Dettes fournisseurs et comptes rattachés</i>	8 136	8 000
<i>Dettes fiscales et sociales</i>	30 237	23 714
<i>Dettes sur immobilisations et comptes rattachés</i>		
<i>Autres dettes</i>		
<i>Instruments de trésorerie</i>		
<i>Produits constatés d'avance</i>		
<b>DETTES</b>	38 372	31 714
<i>Ecarts de conversion – Passif</i>		
<b>ECARTS DE CONVERSION</b>		
<b>TOTAL DU PASSIF</b>	3 108 364	3 211 342

## Compte de résultat

	du 01/09/21 au 31/08/22 12 mois	du 01/09/20 au 31/08/21 12 mois	Variation absolue (montant)	Var. abs. (%)
<i>Ventes de marchandises</i>	445 204	124 011	321 193	259,00
<i>Production vendue</i>				
<i>Production stockée</i>				
<i>Production immobilisée</i>				
<i>Subventions d'exploitation</i>	37 665	36 400	1 265	3,48
<i>Reprises et Transferts de charge</i>	272	6 786	-6 514	-95,99
<i>Cotisations</i>	6 141	17 691	-11 550	-65,29
<i>Autres produits</i>	401 096	396 303	4 792	1,21
<b>Produits d'exploitation</b>	<b>890 377</b>	<b>581 191</b>	<b>309 186</b>	<b>53,20</b>
<i>Achats de marchandises</i>	258 231	80 536	177 694	220,64
<i>Variation de stock de marchandises</i>	8 936	-35	8 971	NS
<i>Achats de matières premières</i>				
<i>Variation de stock de matières premières</i>				
<i>Autres achats non stockés et charges externes</i>	123 328	81 429	41 899	51,46
<i>Impôts et taxes</i>	3 046	2 560	486	18,99
<i>Salaires et Traitements</i>	204 856	178 500	26 356	14,77
<i>Charges sociales</i>	74 143	63 074	11 069	17,55
<i>Amortissements et provisions</i>	7 419	1 481	5 938	400,92
<i>Autres charges</i>	292 343	299 234	-6 892	-2,30
<b>Charges d'exploitation</b>	<b>972 302</b>	<b>706 780</b>	<b>265 522</b>	<b>37,57</b>
<b>RESULTAT D'EXPLOITATION</b>	<b>-81 924</b>	<b>-125 588</b>	<b>43 664</b>	<b>-34,77</b>
<i>Opérations faites en commun</i>				
<i>Produits financiers</i>	82 730	136 715	-53 985	-39,49
<i>Charges financières</i>	111 065	77 684	33 381	42,97
<b>Résultat financier</b>	<b>-28 335</b>	<b>59 031</b>	<b>-87 366</b>	<b>-148,00</b>
<b>RESULTAT COURANT</b>	<b>-110 259</b>	<b>-66 557</b>	<b>-43 703</b>	<b>65,66</b>
<i>Produits exceptionnels</i>	2 864	248 162	-245 298	-98,85
<i>Charges exceptionnelles</i>	2 241	12 816	-10 575	-82,51
<b>Résultat exceptionnel</b>	<b>623</b>	<b>235 346</b>	<b>-234 723</b>	<b>-99,74</b>
<i>Impôts sur les bénéfices</i>				
<i>Report des ressources non utilisées</i>				
<i>Engagements à réaliser</i>				
<b>EXCEDENT OU DEFICIT</b>	<b>-109 636</b>	<b>168 789</b>	<b>-278 426</b>	<b>-164,95</b>

## **Annexe**

## Synthèse de l'annexe

	Applicable	Non applicable	Non significatif
– Règles et méthodes comptables	x		
– Faits caractéristiques		x	
– Actif immobilisé	x		
– Détail des immobilisations	x		
– Estimation du portefeuille de TIAP		x	
– Liste des filiales		x	
– Détail des amortissements		x	
– Etat des échéances des créances	x		
– Etat des échéances des dettes	x		
– Dettes garanties par des sûretés réelles		x	
– Tableau de variation des fonds propres	x		
– Provisions réglementées		x	
– Provisions pour risques et charges		x	
– Charges constatées d'avance	x (Détail)		
– Produits constatés d'avance		x	
– Produits à recevoir		x	
– Charges à payer	x (Détail)		
– Ventilation des ressources nettes		x	
– Honoraires des commissaires aux comptes	x		
– Subventions d'exploitation	x		
– Concours publics et subventions	x		
– Résultat financier		x	
– Eléments exceptionnels		x	
– Analyse du résultat			
– Tableau des effectifs		x	
– Rémunération des dirigeants		x	
– Engagements financiers donnés		x	
– Engagements financiers reçus		x	
– Crédit-bail		x	
– Crédit-bail (Etat simplifié)		x	
– Engagement de retraite		x	
– CICE		x	
– Contributions volontaires	x		
– Suivi des legs et donations		x	
– Détail des legs, donations et assurances-vie		x	
– Suivi des dons restant à vendre		x	
– Legs autorisés à réaliser		x	
– Suivi des subventions affectées			x
– Fonds dédiés sur contributions financières d'autres organismes		x	
– Fonds dédiés sur générosité du public		x	
– Compte de résultat par origine et destination		x	



## Règles et méthodes comptables

Désignation de l'association :  
ADOSM ENTRAIDE MARINE

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice clos le 31/08/2022, dont le total est de 3 108 364 euros et au compte de résultat de l'exercice, présenté sous forme de liste, dégageant un déficit de 109 636 euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/09/2021 au 31/08/2022  
Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Les documents dénommés états financiers comprennent :

- le bilan,
- le compte de résultat,
- l'annexe.

Leur présentation est faite de manière comparative ; en face des comptes de l'exercice, sont donnés en rappel les comptes de l'exercice précédent

### Règles générales

---

Les comptes annuels de l'exercice au 31/08/2022 ont été établis et présentés conformément

Les conventions comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices,

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques .

Seules sont exprimées les informations significatives.

### Immobilisations corporelles et incorporelles

---

Les immobilisations corporelles et incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition pour les actifs acquis à titre onéreux, à leur coût de production pour les actifs produits par l'entreprise, à leur valeur vénale pour les actifs acquis à titre gratuit et par voie d'échange.

Le coût d'une immobilisation est constitué de son prix d'achat, y compris les droits de douane et taxes non récupérables, après déduction des remises, rabais commerciaux et escomptes de règlement de tous les coûts directement attribuables engagés pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner selon l'utilisation prévue. Les frais accessoires, droits de mutation, honoraires ou commissions et frais d'actes, sont incorporés à ce coût d'acquisition. Tous les coûts qui ne font pas partie du prix d'acquisition de l'immobilisation et qui ne peuvent pas être rattachés directement aux coûts rendus nécessaires pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner conformément à l'utilisation prévue, sont comptabilisés en charges.

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire en fonction de la durée de vie prévue.

- \* Installations générales, agencements et aménagements divers : 10 ans
- \* Matériel de transport : 4 à 5 ans
- \* Matériel de bureau : 5 à 10 ans
- \* Matériel informatique : 3 ans
- \* Mobilier : 10 ans

## Règles et méthodes comptables

La durée d'amortissement retenue par simplification est la durée d'usage pour les biens non décomposables à l'origine.

L'association a apprécié à la date de clôture, en considérant les informations internes et externes à sa disposition, l'existence d'indices montrant que les actifs ont pu perdre notablement de la valeur.

Lorsqu'il existe un indice de perte de valeur, un test de dépréciation est effectué : la valeur nette comptable de l'actif immobilisé est comparée à sa valeur actuelle.

Si la valeur actuelle d'un actif immobilisé devient inférieure à sa valeur nette comptable, cette dernière, si l'actif continue à être utilisé, est ramenée à la valeur actuelle par le biais d'une dépréciation.

Toutefois, lorsque la valeur actuelle n'est pas jugée notablement, c'est à dire de manière significative, inférieure à la valeur nette comptable, cette dernière est maintenue au bilan.

La comptabilisation d'une dépréciation modifie de manière prospective la base amortissable de l'actif déprécié.

### Participations, titres immobilisés, valeurs mobilières

La valeur brute est constituée par le coût d'achat hors frais accessoires. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur brute, une provision pour dépréciation est constituée du montant de la différence.

### Stocks

Les coûts d'acquisition des stocks comprennent le prix d'achat, les droits de douane et autres taxes, à l'exclusion des taxes ultérieurement récupérables par l'entité auprès des administrations fiscales, ainsi que les frais de transport, de manutention et autres coûts directement attribuables à l'acquisition des produits finis, des matières premières et des services. Les rabais commerciaux, remises, escomptes de règlement et autres éléments similaires sont déduits pour déterminer les coûts d'acquisition.

Les produits fabriqués sont valorisés au coût de production comprenant les consommations, les charges directes et indirectes de production, les amortissements des biens concourant à la production. Le coût de la sous activité est exclu de la valeur des stocks. Les intérêts sont toujours exclus de la valorisation des stocks.

Les stocks sont évalués suivant la méthode du premier entrée, premier sorti. Pour des raisons pratiques, le dernier prix d'achat connu a été retenu sauf écart significatif.

Une provision pour dépréciation des stocks égale à la différence entre la valeur brute déterminée suivant les modalités indiquées ci-dessus et le cours du jour ou la valeur de réalisation déduction faite des frais proportionnels de vente, est effectuée lorsque cette valeur brute est supérieure à l'autre terme énoncé.

### Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une provision pour dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

## Notes sur le bilan

## Actif immobilisé

Tableau des immobilisations

	Au début d'exercice	Augmentation	Diminution	En fin d'exercice
– <i>Autres postes d'immobilisations incorporelles</i>	60 159			60 159
<b>Immobilisations incorporelles</b>	<b>60 159</b>			<b>60 159</b>
– <i>Installations générales, agencements et</i>				
– <i>Installations techniques, matériel et outillage</i>				
– <i>Installations générales, agencements</i>				
– <i>aménagement divers</i>	15 950			15 950
– <i>Matériel de transport</i>	18 410			18 410
– <i>Matériel de bureau et informatique, mobilier</i>	11 828	1 155		12 982
– <i>Avances et acomptes</i>		2 500		2 500
<b>Immobilisations corporelles</b>	<b>46 188</b>	<b>3 655</b>		<b>49 843</b>
– <i>Participations évaluées par mise en</i>				
– <i>Autres titres immobilisés</i>	300 000			300 000
– <i>Prêts et autres immobilisations financières</i>	5 335	13 614	10 395	8 554
<b>Immobilisations financières</b>	<b>305 335</b>	<b>13 614</b>	<b>10 395</b>	<b>308 554</b>
<b>ACTIF IMMOBILISE</b>	<b>411 682</b>	<b>17 268</b>	<b>10 395</b>	<b>418 556</b>

## Notes sur le bilan

Les flux s'analysent comme suit :

	Immobilisations incorporelles	Immobilisations corporelles	Immobilisations financières	Total
<b>Ventilation des augmentations</b>				
<i>Virements de poste à poste</i>				
<i>Virements de l'actif circulant</i>				
<i>Acquisitions</i>		3 655	13 614	17 268
<i>Apports</i>				
<i>Créations</i>				
<i>Réévaluations</i>				
<b>Augmentations de l'exercice</b>		<b>3 655</b>	<b>13 614</b>	<b>17 268</b>
<b>Ventilation des diminutions</b>				
<i>Virements de poste à poste</i>				
<i>Virements vers l'actif circulant</i>				
<i>Cessions</i>			10 395	10 395
<i>Scissions</i>				
<i>Mises hors service</i>				
<b>Diminutions de l'exercice</b>			<b>10 395</b>	<b>10 395</b>

## Immobilisations financières

La valeur brute est constituée par le coût d'achat hors frais accessoires. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur brute, une provision pour dépréciation est constituée du montant de la différence

## Notes sur le bilan

## Amortissements des immobilisations

	Au début de l'exercice	Augmentation	Diminutions	A la fin de l'exercice
– <i>Autres postes d'immobilisations incorporelles</i>	50 497			50 497
<b>Immobilisations incorporelles</b>	<b>50 497</b>			<b>50 497</b>
– <i>Installations générales, agencements et</i>				
– <i>Installations techniques, matériel et outillage</i>				
– <i>Installations générales, agencements</i>				
– <i>aménagement divers</i>	14 778	494		15 272
– <i>Matériel de transport</i>	18 410			18 410
– <i>Matériel de bureau et informatique, mobilier</i>	10 523	725		11 248
<b>Immobilisations corporelles</b>	<b>43 710</b>	<b>1 219</b>		<b>44 929</b>
<b>ACTIF IMMOBILISE</b>	<b>94 207</b>	<b>1 219</b>		<b>95 426</b>

## Actif circulant

## Etat des créances

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an
<b>Créances de l'actif immobilisé :</b>			
<i>Créances rattachées à des participations</i>			
<i>Prêts</i>	8 554		8 554
<i>Autres</i>			
<b>Créances de l'actif circulant :</b>			
<i>Créances Clients et Comptes rattachés</i>			
<i>Autres</i>	6 067	6 067	
<i>Charges constatées d'avance</i>	12 362	12 362	
<b>Total</b>	<b>26 983</b>	<b>18 429</b>	<b>8 554</b>
<i>Prêts accordés en cours d'exercice</i>	13 614		
<i>Prêts récupérés en cours d'exercice</i>	10 394		

## Notes sur le bilan

## Dépréciation des actifs

Les flux s'analysent comme suit :

	Dépréciations au début de l'exercice	Dotations de l'exercice	Reprises de l'exercice	Dépréciations à la fin de l'exercice
<i>Immobilisations incorporelles</i>				
<i>Immobilisations corporelles</i>				
<i>Immobilisations financières</i>	31 530			31 530
<i>Stocks</i>	27 030	6 201	272	32 959
<i>Créances et Valeurs mobilières</i>	28 428	73 236	28 428	73 236
<b>Total</b>	<b>86 988</b>	<b>79 437</b>	<b>28 700</b>	<b>137 725</b>
<b>Répartition des dotations et reprises :</b>				
<i>Exploitation</i>		6 201	272	
<i>Financières</i>		73 236	28 428	
<i>Exceptionnelles</i>				

## Notes sur le bilan

## Fonds propres

## Tableau de variation des fonds associatifs

	Début Exercice	Augmentation	Diminution	Fin Exercice
<i>Patrimoine intégré</i>				
<i>Fonds statutaires</i>				
<i>Apports sans droit de reprise</i>				
<i>Legs et donations</i>				
<i>Subventions affectées</i>				
<i>Autres fonds</i>				
<b>Total fonds sans droit reprise</b>				
<i>Apports avec droit de reprise</i>				
<i>Legs et donations assortis d'une condition</i>				
<i>Subventions affectées</i>				
<b>Total fonds avec droit reprise</b>				
<i>Ecart de réévaluation</i>				
<i>Réserves statutaires ou contractuelles</i>	3 010 839	168 789		3 179 628
<i>Réserves réglementées</i>				
<i>Autres réserves</i>				
<i>Report à Nouveau</i>				
<i>Résultat de l'exercice</i>	168 789		109 636	-109 636
<i>Résultats sous contrôle des tiers financeurs</i>				
<i>Subventions d'investissement</i>				
<i>Provisions réglementées</i>				
<i>Droits des propriétaires (Commodat)</i>				
<i>Autres fonds associatifs</i>				
<b>Total fonds associatifs</b>	<b>3 179 628</b>	<b>168 789</b>	<b>109 636</b>	<b>3 069 992</b>

## Notes sur le bilan

## Dettes

## Etat des dettes

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an	Echéances à plus de 5 ans
<i>Emprunts obligataires convertibles</i>				
<i>Autres emprunts obligataires</i>				
<i>Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit dont :</i>				
– à 1 an au maximum à l'origine				
– à plus de 1 an à l'origine				
<i>Emprunts et dettes financières divers</i>				
<i>Dettes fournisseurs et comptes rattachés</i>	8 136	8 136		
<i>Dettes fiscales et sociales</i>	30 237	30 237		
<i>Dettes sur immobilisations et comptes rattachés</i>				
<i>Groupes-Associés et autres dettes</i>				
<i>Produits constatés d'avance</i>				
<b>Total</b>	<b>38 372</b>	<b>38 372</b>		
<i>Emprunts souscrits en cours d'exercice</i>				
<i>Emprunts remboursés sur l'exercice</i>				
<i>Dettes contractées auprès des associés</i>				

## Charges à payer

	Montant
<i>Fourniss Fact Non Parv</i>	8 136
<i>Provision Conges A Payer</i>	12 003
<i>Prov Charg Soc/Conge Paye</i>	5 628
<i>Formation Professionnelle</i>	1 599
<b>Total</b>	<b>27 365</b>

## Comptes de régularisation



## Notes sur le bilan

## Charges constatées d'avance

	Charges d'exploitation	Charges Financières	Charges Exceptionnelles
<i>Charges Constatees D Avance</i>	12 362		
<b>Total</b>	<b>12 362</b>		

 Notes sur le compte de résultat**Charges et produits d'exploitation et financiers**

---

**Rémunération des commissaires aux comptes****Subventions d'exploitation**

Les produits et charges exceptionnels tiennent compte non seulement des éléments significatifs qui ne sont pas liés à l'activité normale de l'association mais également de ceux qui représentent un caractère exceptionnel eu égard à leur montant.

## Autres informations

	du 01/09/21 au 31/08/22 12 mois	du 01/09/20 au 31/08/21 12 mois
<b>Ressources</b>		
<b>Emplois</b>		

Article 20 de la loi du 23 mai 2006

Rémunérations des trois plus hauts cadres dirigeants, bénévoles et salariés ainsi que leurs avantages en nature pour les associations dont le budget est supérieur à 150.000 euros et percevant une ou plusieurs subventions de l'Etat ou d'une collectivité territoriale d'un montant supérieur à 50.000 euros.

## **Détail des comptes**


**Détail du bilan**

	<b>Brut</b>	<b>Amortissements Dépréciations</b>	<b>Net au 31/08/22</b>	<b>Net au 31/08/21</b>
<b>ACTIF</b>				
<b>Immobilisations incorporelles</b>				
<i>Frais d'établissement</i>				
<i>Frais de recherche et de développement</i>				
<i>Concessions, brevets et droits assimilés</i>				
205000 – Site Internet	4 000,00		4 000,00	4 000,00
205100 – Dépôts Marque	564,00		564,00	564,00
205200 – Logo Adosm	3 000,00		3 000,00	3 000,00
	<b>7 564,00</b>		<b>7 564,00</b>	<b>7 564,00</b>
<i>Droit au bail</i>				
<i>Autres immob. incorporelles / Avances et acompt</i>				
208010 – Residence Sarra	5 335,72		5 335,72	5 335,72
208020 – Chateau Du Tillet	762,25		762,25	762,25
208040 – Residence Ml Leclerc	762,25		762,25	762,25
208050 – Enfants Arc-En-Ciel	15 244,90		15 244,90	15 244,90
208060 – Foyer Est. D'Orves	30 489,80		30 489,80	30 489,80
280000 – Amt Immob Incorporelles		50 496,95	-50 496,95	-50 496,95
	<b>52 594,92</b>	<b>50 496,95</b>	<b>2 097,97</b>	<b>2 097,97</b>
<b>Immobilisations corporelles</b>				
<i>Terrains</i>				
<i>Constructions</i>				
<i>Installations techniques, matériel et outillage</i>				
<i>Autres immobilisations corporelles</i>				
218100 – Agencement Stands Je	15 950,48		15 950,48	15 950,48
218200 – Matériel de transport	18 409,76		18 409,76	18 409,76
218300 – Mat. De Bureau & Informatique	12 089,83		12 089,83	10 935,31
218400 – Mobilier	892,50		892,50	892,50
281810 – Amortiss Agenc Stands Je		15 271,64	-15 271,64	-14 777,72
281820 – Amortis. matériel de transport		18 409,76	-18 409,76	-18 409,76
281830 – Amortiss Materiel Bureau		10 542,12	-10 542,12	-9 879,30
281840 – Amortis Mobilier Bureau		705,84	-705,84	-643,62
	<b>47 342,57</b>	<b>44 929,36</b>	<b>2 413,21</b>	<b>2 477,65</b>
<i>Immob. en cours / Avances et acomptes</i>				
238000 – Avances s/ immob. corporelles	2 500,00		2 500,00	
	<b>2 500,00</b>		<b>2 500,00</b>	
<i>Immobilisations financières</i>				
<i>Participations et créances rattachées</i>				
<i>TIAP &amp; autres titres immobilisés</i>				
271000 – Titres immobilisés (droit propriété)	300 000,00		300 000,00	300 000,00
297100 – Provis. dépréc. titres immobilisés		31 530,00	-31 530,00	-31 530,00
	<b>300 000,00</b>	<b>31 530,00</b>	<b>268 470,00</b>	<b>268 470,00</b>
<i>Prêts</i>				
274800 – Aides remboursables	8 554,14		8 554,14	5 335,00
	<b>8 554,14</b>		<b>8 554,14</b>	<b>5 335,00</b>
<i>Autres immobilisations financières</i>				
<b>ACTIF IMMOBILISE</b>	<b>418 555,63</b>	<b>126 956,31</b>	<b>291 599,32</b>	<b>285 944,62</b>
<i>Stocks</i>				
<i>Matières premières et autres approv.</i>				
<i>En cours de production de biens</i>				
<i>En cours de production de services</i>				
<i>Produits intermédiaires et finis</i>				


**Détail du bilan**

	<b>Brut</b>	<b>Amortissements Dépréciations</b>	<b>Net au 31/08/22</b>	<b>Net au 31/08/21</b>
<b>Marchandises</b>				
370000 – Stock De Marchandises	74 929,94		74 929,94	83 865,63
397000 – Prov. dépréc. stocks de marchand.		32 958,58	-32 958,58	-27 030,08
	<b>74 929,94</b>	<b>32 958,58</b>	<b>41 971,36</b>	<b>56 835,55</b>
<b>Avances et acomptes versés sur commandes</b>				
<b>Créances</b>				
<b>Usagers et comptes rattachés</b>				
411001 – Clients – Adhérents – Usagers				1 289,00
				<b>1 289,00</b>
<b>Autres créances</b>				
421100 – Personnel – rémunérations dues				56,20
441700 – Etat–subventions à recevoir	6 066,67		6 066,67	6 066,67
	<b>6 066,67</b>		<b>6 066,67</b>	<b>6 122,87</b>
<b>Divers</b>				
<b>Valeurs mobilières de placement</b>				
503001 – CAT OBNL PREA84	50 000,00		50 000,00	50 000,00
503003 – CAT OBNL PREA13	100 000,00		100 000,00	100 000,00
508100 – Portefeuille Titres Neufeliz Hardion	655 888,53		655 888,53	761 819,76
508110 – Portefeuille–titres	844 769,93		844 769,93	844 769,93
590000 – Prov Pr Depreciation Titres		73 236,42	-73 236,42	-28 428,01
	<b>1 650 658,46</b>	<b>73 236,42</b>	<b>1 577 422,04</b>	<b>1 728 161,68</b>
<b>Instruments de trésorerie</b>				
<b>Disponibilités</b>				
511200 – Cheques A L'Encaissement	90,00		90,00	
512000 – Cic bque Paris	228 334,66		228 334,66	352 193,72
512001 – CIC Salaires + Portefeuille	10 232,35		10 232,35	37 866,00
512004 – CIC PARIS SOCIAL	15 048,25		15 048,25	3 744,33
512005 – BANQUE CIC 5 LIVRET ASSOCIATIO	606 045,52		606 045,52	505 608,27
512006 – Banque Brest Général	58 474,00		58 474,00	52 850,14
512007 – Banque Brest Social	2 524,27		2 524,27	2 707,44
512008 – Banque Cherbourg Général	14 327,58		14 327,58	35 533,81
512009 – Banque Lorient	6 638,19		6 638,19	5 139,19
512010 – Banque Toulon général	29 970,63		29 970,63	33 360,83
512011 – Banque Toulon social	3 013,17		3 013,17	2 075,10
512115 – Neufelize OBC	202 901,08		202 901,08	93 669,83
517001 – Paiement en Ligne Assoconnect	32,10		32,10	
531000 – Caisse	258,02		258,02	237,55
531008 – Caisse Brest général	245,00		245,00	
531300 – Caisse Toulon	224,50		224,50	435,50
531310 – Caisse Toulon GENERAL	348,38		348,38	
531320 – Caisse Lorient	134,85		134,85	69,02
531330 – Caisse Ile de la réunion	100,00		100,00	100,00
	<b>1 178 942,55</b>		<b>1 178 942,55</b>	<b>1 125 590,73</b>
<b>Charges constatées d'avance</b>				
486000 – Charges Constatees D'Avance	12 362,31		12 362,31	7 397,62
	<b>12 362,31</b>		<b>12 362,31</b>	<b>7 397,62</b>
<b>ACTIF CIRCULANT</b>	<b>2 922 959,93</b>	<b>106 195,00</b>	<b>2 816 764,93</b>	<b>2 925 397,45</b>
<b>Charges à répartir sur plusieurs exercices</b>				
<b>Prime de remboursement des obligations</b>				
<b>Ecarts de conversion – Actif</b>				
<b>COMPTES DE REGULARISATION</b>				

 **Détail du bilan**

	<b>Brut</b>	<b>Amortissements Dépréciations</b>	<b>Net au 31/08/22</b>	<b>Net au 31/08/21</b>
<b>TOTAL DE L'ACTIF</b>	<b>3 341 515,56</b>	<b>233 151,31</b>	<b>3 108 364,25</b>	<b>3 211 342,07</b>


**Détail du bilan**

	Net au 31/08/22	Net au 31/08/21
<b>PASSIF</b>		
<i>Fonds associatifs sans droit de reprise</i>		
<i>Ecarts de réévaluation</i>		
<i>Réserves indisponibles</i>		
<i>Réserves statutaires ou contractuelles</i>		
106320 – Fonds De Reserve	3 179 628,31	3 010 838,98
	<b>3 179 628,31</b>	<b>3 010 838,98</b>
<i>Réserves réglementées</i>		
<i>Autres réserves</i>		
<i>Report à nouveau</i>		
<b>EXCEDENT OU DEFICIT</b>	<b>-109 636,42</b>	<b>168 789,33</b>
<i>Subventions affectées sur biens renouvelables</i>		
<b>FONDS PROPRES</b>	<b>3 069 991,89</b>	<b>3 179 628,31</b>
<i>Apports</i>		
<i>Legs et donations</i>		
<i>Résultat sous contrôle</i>		
<b>Fonds associatifs avec droit de reprise</b>		
<i>Subventions d'investissement</i>		
<i>Provisions réglementées</i>		
<i>Droit des propriétaires</i>		
<b>AUTRES FONDS ASSOCIATIFS</b>		
<b>TOTAL FONDS ASSOCIATIFS</b>	<b>3 069 991,89</b>	<b>3 179 628,31</b>
<i>Provisions pour risques</i>		
<i>Provisions pour charges</i>		
<b>PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES</b>		
<i>Fonds dédiés sur subventions</i>		
<i>Fonds dédiés sur autres ressources</i>		
<b>FONDS DEDIES</b>		
<i>Emprunts obligataires convertibles</i>		
<i>Emprunts</i>		
<i>Découverts et concours bancaires</i>		
<i>Emprunts et dettes auprès des établissements de crédits</i>		
<i>Emprunts et dettes financières diverses</i>		
<i>Avances et acomptes reçus sur commandes en cours</i>		
<i>Dettes fournisseurs et comptes rattachés</i>		
408100 – Fourniss Fact Non Parv	8 135,68	8 000,00
	<b>8 135,68</b>	<b>8 000,00</b>
<i>Dettes fiscales et sociales</i>		
428200 – Provision Conges A Payer	12 003,14	9 320,64
431000 – Securite Sociale	7 268,20	5 418,59
437020 – 07/2020 – MUTEX (775672199)	931,94	1 107,58
437030 – MALAKOFF MEDERIC	2 131,05	1 525,04
438600 – Prov Charg Soc/Conge Paye	5 627,87	4 056,36
442100 – Pvl à la source Impôt sur revenus	675,91	308,33
448600 – Formation Professionnelle	1 598,57	1 977,22
	<b>30 236,68</b>	<b>23 713,76</b>
<i>Dettes sur immobilisations et comptes rattachés</i>		
<i>Autres dettes</i>		
<i>Instruments de trésorerie</i>		
<i>Produits constatés d'avance</i>		
<b>DETTES</b>	<b>38 372,36</b>	<b>31 713,76</b>
<i>Ecarts de conversion – Passif</i>		



 **Détail du bilan**

	Net au 31/08/22	Net au 31/08/21
ECARTS DE CONVERSION		
<b>TOTAL DU PASSIF</b>	<b>3 108 364,25</b>	<b>3 211 342,07</b>


**Détail du compte de résultat**

	<b>du 01/09/21 au 31/08/22 12 mois</b>	<b>du 01/09/20 au 31/08/21 12 mois</b>	<b>Variation absolue (montant)</b>	<b>Var. abs. (%)</b>
<b>Ventes de marchandises</b>				
707000 – Entrees Jours de la vente paris	198 976,33	47 078,00	151 898,33	322,65
707001 – Entrees Jour de la vente Cherbourg	24 684,01	15 901,73	8 782,28	55,23
707002 – Entrees jour de la vente Toulon	62 543,52	17 976,44	44 567,08	247,92
707003 – Entrees jour de la vente BREST	102 309,80	35 528,65	66 781,15	187,96
707101 – Manifestations locales	22 279,76		22 279,76	
707102 – Manifestations locales Toulon	9 692,03	2 709,64	6 982,39	257,69
707103 – Manifestation locales cherbourg	6 190,88		6 190,88	
707104 – Manifestation locales brest	2 893,00	1 641,50	1 251,50	76,24
707105 – Manifestation locale Lorient	148,50		148,50	
707120 – Livres CDG	161,50		161,50	
707150 – Manifestations locales Lorient		3 175,00	-3 175,00	-100,00
707201 – Ventes continues Paris	3 449,21		3 449,21	
707202 – ventes continues Cherbourg	1 946,10		1 946,10	
707204 – Ventes continues Brest	9 773,10		9 773,10	
707205 – Ventes continues Lorient	156,00		156,00	
	<b>445 203,74</b>	<b>124 010,96</b>	<b>321 192,78</b>	<b>259,00</b>
<b>Subventions d'exploitation</b>				
740000 – Subvention	37 665,00	36 400,00	1 265,00	3,48
	<b>37 665,00</b>	<b>36 400,00</b>	<b>1 265,00</b>	<b>3,48</b>
<b>Reprises et Transferts de charge</b>				
781730 – Repris.s/prov.dépréc. stocks	272,00	449,81	-177,81	-39,53
791440 – Transfert de charges de personnel		6 336,30	-6 336,30	-100,00
	<b>272,00</b>	<b>6 786,11</b>	<b>-6 514,11</b>	<b>-95,99</b>
<b>Cotisations</b>				
756100 – Cotisations sans contrepartie	6 141,00	17 691,00	-11 550,00	-65,29
	<b>6 141,00</b>	<b>17 691,00</b>	<b>-11 550,00</b>	<b>-65,29</b>
<b>Autres produits</b>				
754000 – Dons et collectes	23 789,90		23 789,90	
754110 – Dons de particulier	72 916,59	84 204,60	-11 288,01	-13,41
754112 – Don anonyme		3 410,00	-3 410,00	-100,00
754113 – Dons Associations	52 118,77	62 338,46	-10 219,69	-16,39
754114 – Dons entreprises	247 195,77	218 917,00	28 278,77	12,92
754115 – Dons autres non enregistrés		132,68	-132,68	-100,00
754116 – Dons marine		4 444,56	-4 444,56	-100,00
754117 – Dons établissements publics		22 600,00	-22 600,00	-100,00
754120 – Dons Abandons de frais	66,05	244,00	-177,95	-72,93
754200 – Mécénats d'entreprises	5 000,00		5 000,00	
758000 – Produits divers gestion courante	8,54	12,02	-3,48	-28,95
	<b>401 095,62</b>	<b>396 303,32</b>	<b>4 792,30</b>	<b>1,21</b>
<b>Produits d'exploitation</b>	<b>890 377,36</b>	<b>581 191,39</b>	<b>309 185,97</b>	<b>53,20</b>
<b>Achats de marchandises</b>				
607000 – Achats Stands J.E.Paris	126 212,65	42 711,95	83 500,70	195,50
607100 – Achats Stands JE Cherbourg	11 794,94	10 717,56	1 077,38	10,05
607101 – Manifestations locales paris	11 235,63	500,00	10 735,63	NS
607200 – Achats Stands J.E. Toulon	37 605,34	9 750,20	27 855,14	285,69
607300 – Achats Stands J.E. Brest	71 382,07	16 856,56	54 525,51	323,47
	<b>258 230,63</b>	<b>80 536,27</b>	<b>177 694,36</b>	<b>220,64</b>
<b>Variation de stock de marchandises</b>				
603700 – Variation Stock Je	8 935,69	-34,99	8 970,68	NS
	<b>8 935,69</b>	<b>-34,99</b>	<b>8 970,68</b>	<b>NS</b>

## Détail du compte de résultat

	du 01/09/21 au 31/08/22 12 mois	du 01/09/20 au 31/08/21 12 mois	Variation absolue (montant)	Var. abs. (%)
<b>Autres achats non stockés et charges externes</b>				
604000 – Achats d'études et prestations	2 500,00		2 500,00	
606300 – Fourn.D'Entretien & Equip.	5 826,08	1 149,31	4 676,77	406,92
606400 – Frais Generaux	2 966,50	4 092,99	-1 126,49	-27,52
613000 – Location JE	15 948,35		15 948,35	
613200 – Locations immobilières	2 240,00	2 140,00	100,00	4,67
613500 – Location petit matériel	7 309,65	5 737,70	1 571,95	27,40
613501 – Loyer		200,00	-200,00	-100,00
615000 – Entretien,Maintenance	4 036,36	1 620,15	2 416,21	149,13
615600 – Maintenance	7 232,38	8 100,00	-867,62	-10,71
616000 – Primes D'Assurances	2 611,77	2 555,75	56,02	2,19
616300 – Assurances véhicules	1 648,61	1 664,17	-15,56	-0,94
621000 – PERSONNEL JE	5 107,05		5 107,05	
622600 – Honoraires	28 416,00	23 400,00	5 016,00	21,44
622610 – Honoraires CAC	9 432,64	8 571,96	860,68	10,04
623100 – Annonces et insertions	2 646,07	4 718,62	-2 072,55	-43,92
623800 – Divers (pourboires, dons courants)		198,80	-198,80	-100,00
625100 – Voyages & Deplacements	7 165,63	2 049,22	5 116,41	249,68
625500 – Frais de déménagement	2 743,20		2 743,20	
625700 – Réceptions	1 748,79	776,46	972,33	125,23
626000 – Frais Postaux et télécom	8 500,18	9 060,47	-560,29	-6,18
626100 – Frais de télécommunication		3 052,31	-3 052,31	-100,00
627800 – Prestations de services bancaires	4 889,02	2 340,91	2 548,11	108,85
628000 – abonnement Guide Familial	360,00		360,00	
	<b>123 328,28</b>	<b>81 428,82</b>	<b>41 899,46</b>	<b>51,46</b>
<b>Impôts et taxes</b>				
633300 – Formation continue (organisme)	3 046,11	2 560,02	486,09	18,99
	<b>3 046,11</b>	<b>2 560,02</b>	<b>486,09</b>	<b>18,99</b>
<b>Salaires et Traitements</b>				
641100 – Salaires appointements commissions	196 515,85	165 161,06	31 354,79	18,98
641200 – Congés payés	2 682,50	885,68	1 796,82	202,87
641300 – Primes pouvoir d'achats	5 174,00		5 174,00	
641410 – Prime De Transport	483,43	950,75	-467,32	-49,15
641431 – Indemnité activité partielle		1 194,01	-1 194,01	-100,00
641435 – Remboursement CPAM		5 308,22	-5 308,22	-100,00
641440 – Indemnité Rupture Conventiionnelle		5 000,00	-5 000,00	-100,00
	<b>204 855,78</b>	<b>178 499,72</b>	<b>26 356,06</b>	<b>14,77</b>
<b>Charges sociales</b>				
645100 – Cotisations Urssaf	51 876,99	45 278,32	6 598,67	14,57
645200 – Cotisations aux mutuelles	5 081,35	1 237,28	3 844,07	310,69
645310 – Retraite Complem. A.G.P.C. Mornay	14 817,02	12 356,90	2 460,12	19,91
645320 – Retraite Complem. MUTEX		2 718,01	-2 718,01	-100,00
645510 – Charges sociales sur congés payés	1 571,51	610,00	961,51	157,62
647500 – Médecine du travail et pharmacie	796,00	873,60	-77,60	-8,88
	<b>74 142,87</b>	<b>63 074,11</b>	<b>11 068,76</b>	<b>17,55</b>
<b>Amortissements et provisions</b>				
681120 – Dot. amort. s/immobil. corporel.	1 218,96	989,01	229,95	23,25
681730 – Dot. prov. dépréc. stocks en-cours	6 200,50	492,17	5 708,33	NS
	<b>7 419,46</b>	<b>1 481,18</b>	<b>5 938,28</b>	<b>400,92</b>
<b>Autres charges</b>				
651100 – Redevances pour brevets		7 000,00	-7 000,00	-100,00
651600 – Droits d'auteurs (SACEM)		399,96	-399,96	-100,00

## Détail du compte de résultat

	du 01/09/21 au 31/08/22 12 mois	du 01/09/20 au 31/08/21 12 mois	Variation absolue (montant)	Var. abs. (%)
657000 – Subventions versées	3 015,00		3 015,00	
657100 – Bourses	196 705,00		196 705,00	
657101 – Avances sur bourses		59 435,00	-59 435,00	-100,00
657110 – Bourses Mensualisées		43 696,00	-43 696,00	-100,00
657115 – Compléments de bourse		74 505,80	-74 505,80	-100,00
657120 – Allocation Exceptionnelles	82 319,84	58 968,00	23 351,84	39,60
657125 – Aides à l'éducation	10 300,00	8 300,00	2 000,00	24,10
657128 – Don Association		5 000,00	-5 000,00	-100,00
657129 – Maisons de retraite		2 000,00	-2 000,00	-100,00
657130 – Aides non remboursables Paris		26 331,37	-26 331,37	-100,00
657180 – Aides non remboursables TOULON		5 257,60	-5 257,60	-100,00
657181 – Aides non remboursables BREST		5 046,60	-5 046,60	-100,00
657183 – Colis de Noel		3 280,00	-3 280,00	-100,00
658000 – Charges diverses gestion courante	3,10	14,11	-11,01	-78,03
	<b>292 342,94</b>	<b>299 234,44</b>	<b>-6 891,50</b>	<b>-2,30</b>
<b>Charges d'exploitation</b>	<b>972 301,76</b>	<b>706 779,57</b>	<b>265 522,19</b>	<b>37,57</b>
<b>RESULTAT D'EXPLOITATION</b>	<b>-81 924,40</b>	<b>-125 588,18</b>	<b>43 663,78</b>	<b>-34,77</b>
<b>Produits financiers</b>				
762100 – Revenus des titres immobilisés	9 420,00		9 420,00	
764100 – Interets/Pret Kerguestenen		522,58	-522,58	-100,00
764800 – Revenus Valeurs Mobilières	9 422,85	8 572,42	850,43	9,92
767000 – Gain/ Cess Val Mobilières	35 022,14	73 611,87	-38 589,73	-52,42
768000 – Autres produits financiers		270,55	-270,55	-100,00
769000 – Interets Livrets	437,25	399,12	38,13	9,55
786650 – Reprise/Prov Val Mobilières	28 428,01	53 338,92	-24 910,91	-46,70
	<b>82 730,25</b>	<b>136 715,46</b>	<b>-53 985,21</b>	<b>-39,49</b>
<b>Charges financières</b>				
666100 – FRAIS TITRES	11 273,68	12 685,92	-1 412,24	-11,13
667000 – Perte/Cess Val Mob	26 555,20	5 040,30	21 514,90	426,86
686620 – Dot. prov. dépréc. immob. financ.		31 530,00	-31 530,00	-100,00
686650 – Prov Pr Depreciation Titres	73 236,42	28 428,01	44 808,41	157,62
	<b>111 065,30</b>	<b>77 684,23</b>	<b>33 381,07</b>	<b>42,97</b>
<b>Résultat financier</b>	<b>-28 335,05</b>	<b>59 031,23</b>	<b>-87 366,28</b>	<b>-148,00</b>
<b>RESULTAT COURANT</b>	<b>-110 259,45</b>	<b>-66 556,95</b>	<b>-43 702,50</b>	<b>65,66</b>
<b>Produits exceptionnels</b>				
771300 – Legs		248 162,36	-248 162,36	-100,00
772000 – Produits des exercices antérieurs	1 576,49		1 576,49	
778100 – Recettes Legs	1 287,54		1 287,54	
	<b>2 864,03</b>	<b>248 162,36</b>	<b>-245 298,33</b>	<b>-98,85</b>
<b>Charges exceptionnelles</b>				
672000 – Charges sur exercices antérieurs	992,00	670,20	321,80	48,02
678800 – Charges exceptionnelles diverses	1 249,00	12 145,88	-10 896,88	-89,72
	<b>2 241,00</b>	<b>12 816,08</b>	<b>-10 575,08</b>	<b>-82,51</b>
<b>Résultat exceptionnel</b>	<b>623,03</b>	<b>235 346,28</b>	<b>-234 723,25</b>	<b>-99,74</b>
<b>EXCEDENT OU DEFICIT</b>	<b>-109 636,42</b>	<b>168 789,33</b>	<b>-278 425,75</b>	<b>-164,95</b>

**Liasse fiscale**



# IMPÔT SUR LES SOCIÉTÉS

**N° 2065-SD  
2022**

Exercice ouvert le	01/09/2021	et clos le	31/08/2022	Régime simplifié d'imposition	
--------------------	------------	------------	------------	-------------------------------	--

Déclaration souscrite pour le résultat d'ensemble du groupe	Régime Réel normal	X
---	--------------------	---

Si PME innovantes, cocher la case

Si option pour le régime optionnel de taxation au tonnage, art. 209-0 B (entreprises de transport maritime), cocher la case

## A IDENTIFICATION DE L'ENTREPRISE

Désignation de la société:	Adresse du siège social :
ASS ADOSM ENTRAIDE MARINE	
SIRET	7 7 5 6 7 2 1 9 9 0 0 0 5 3
Adresse du principal établissement:	Ancienne adresse en cas de changement:
24 rue de Presles	
75015 PARIS	

## REGIME FISCAL DES GROUPES

Date d'entrée dans le groupe de la société déclarante		
Pour les sociétés filiales, désignation, adresse du lieu d'imposition et n° d'identification de la société mère:		
	SIRET	

## B ACTIVITE

Activités exercées	Action sociale sans hébergement n.c.a.	Si vous avez changé d'activité, cochez la case <input type="checkbox"/>
--------------------	--	---

## C RÉCAPITULATION DES ÉLÉMENTS D'IMPOSITION (cf.notice de la déclaration n°2065)

<b>1 Résultat fiscal</b>	Bénéfice imposable au taux normal		Déficit	109 636
	Bénéfice imposable à 15 %	0	Résultat net de cession, de concession ou de sous-concession, des brevets et droits de propriété industrielle assimilés au taux de 10%	

**2 Plus-values**

PV à long terme imposables à 19%		Autres PV imposables à 19%		PV à long terme imposables à 15 %		PV exonérées art. 238quindecies	
----------------------------------	--	----------------------------	--	-----------------------------------	--	---------------------------------	--

**3 Abattements et exonérations notamment entreprises nouvelles ou implantées en zones d'entreprises ou zones franches**

Entreprises nouvelles art. 44 sexies <input type="checkbox"/>	Jeunes entreprises innovantes <input type="checkbox"/>	Zones franches urbaines Territoire entrepreneur, art 44 octies A <input type="checkbox"/>	
Entreprises nouvelles art. 44 septies <input type="checkbox"/>	Bassins urbains à dynamiser (BUD), art 44 sexdecies <input type="checkbox"/>	Zones franches d'activités art. 44 quaterdecies <input type="checkbox"/>	Autres dispositifs <input type="checkbox"/>
Sociétés d'investissements immobiliers cotées <input type="checkbox"/>	Zone de développement prioritaire, art. 44 sepdecies <input type="checkbox"/>	Bénéfice ou déficit exonéré (indiquer + ou - selon le cas) <input type="text"/>	Plus-values exonérées relevant du taux à 15 % <input type="text"/>

**4 Option pour le crédit d'impôt outre-mer :** Dans le secteur productif, art. 244 quater W

## D IMPUTATIONS (cf.notice de la déclaration n°2065)

1. Au titre des revenus mobiliers de source française ou étrangère, ayant donné lieu à la délivrance d'un certificat de crédit d'impôt	
2. Au titre des revenus auxquels est attaché, en vertu d'une convention fiscale conclue avec un Etat étranger, un territoire ou une collectivité territoriale d'Outre-Mer, un crédit d'impôt représentatif de l'impôt de cet Etat, territoire ou collectivité.	

## E CONTRIBUTION ANNUELLE SUR LES REVENUS LOCATIFS (cf.notice de la déclaration n°2065)

Recettes nettes soumises à la contribution 2,5%	
---	--

## F ENTREPRISES SOUMISES OU DESIGNEES AU DEPÔT DE LA DECLARATION PAYS PAR PAYS CbC/DAC4

1 - Si entreprise soumise au dépôt de la déclaration pays par pays n°2258-SD (art. 223-I-1 *quinquies* C), cocher la case

2 - Si vous êtes la société tête de groupe et que vous avez désigné une autre entité du groupe pour souscrire la déclaration n°2258-SD, indiquer le nom, adresse et numéro d'identification fiscale de l'entité désignée :

3 - Si vous êtes l'entreprise désignée au dépôt de la déclaration n°2258-SD par la société tête de groupe (art. 223 *quinquies* C-I-2), cocher la case  dans ce cas, veuillez indiquer le nom, adresse et numéro d'identification fiscale de la société tête de groupe :

## G COMPTABILITE INFORMATISEE

L'entreprise dispose-t-elle d'une comptabilité informatisée ? OUI  Si oui, indication du logiciel utilisé : Cegid Expert Comptabilité

Nom et coordonnées	ECF <input type="checkbox"/>	Viseur conventionné <input type="checkbox"/>	Visa : CGA <input type="checkbox"/>
- du prestataire : .....			
- du comptable : SA FCN PARIS			
83 85 boulevard de Charonne 75011 PARIS		Tél : 01 40 09 54 54	
- du conseil : .....			
Tél : .....			
- du CGA ou du viseur conventionné : .....			
Tél : .....			
- N° d'agrément : <input type="text"/>			

### H RÉPARTITION DES PRODUITS DES ACTIONS ET PARTS SOCIALES, AINSI QUE DES REVENUS ASSIMILÉS DISTRIBUÉS

Montant global brut des distributions <sup>(1)</sup>	Payées par la société elle-même	a	168 789	Payées par un établissement chargé du service des titres	b	
Montant des distributions correspondant à des rémunérations ou avantages dont la société ne désigne pas le (les) bénéficiaire (s) <sup>(2)</sup>					(c)	
Montant des prêts, avances ou acomptes consentis aux associés, actionnaires et porteurs de parts, soit directement, soit par personnes interposées					(d)	
Montant des distributions autres que celles visées en (a), (b), (c) et (d) ci-dessus <sup>(3)</sup>						(e)
						(f)
						(g)
						(h)
Montant des revenus distribués éligibles à l'abattement de 40 % prévu au 2° du 3 de l'article 158 du CGI <sup>(4)</sup>					(i)	
Montant des revenus distribués non éligibles à l'abattement de 40 % prévu au 2° du 3 de l'article 158 du CGI					(j)	168 789
Montant des revenus répartis <sup>(5)</sup>					<b>Total (a à h)</b>	168 789

### I RÉMUNÉRATIONS NETTES VERSÉES AUX MEMBRES DE CERTAINES SOCIÉTÉS ( si ce cadre est insuffisant, joindre un état du même modèle)

Nom, prénoms, domicile et qualité (art. 48-1 à 6 ann. III au CGI) : - SARL – tous les associés ; - SCA – associés gérants ; - SNC ou SCS – associés en nom ou commandités ; - SEP et sté de copropriétaires de navires – associés, gérants ou coparticipants.	Pour les S.A.R.L.	Sommes versées, au cours de la période retenue pour l'assiette de l'impôt sur les sociétés, à chaque associé, gérant ou non, désigné col. 1 à titre de traitements, émoluments, indemnités, remboursements forfaitaires de frais ou autres rémunérations de ses fonctions dans la société.					
	Nombre de parts sociales appartenant à chaque associé en toute propriété ou en usufruit	Année au cours de laquelle le versement a été effectué	Montant des sommes versées :				
			à titre de traitements émoluments et indemnités proprement dits	à titre de frais de représentation, de mission et de déplacement		à titre de frais professionnels autres que ceux visés dans les colonnes 5 et 6	
1	2	3	4	5 Indemnités forfaitaires	6 Remboursements	7 Indemnités forfaitaires	8 Remboursements

### J DIVERS

\* NOM ET ADRESSE DU PROPRIÉTAIRE DU FONDS (en cas de gérance libre)

\* ADRESSES DES AUTRES ÉTABLISSEMENTS (Si ce cadre est insuffisant, joindre un état du même modèle)

### K CADRE NE CONCERNANT QUE LES ENTREPRISES PLACÉES SOUS LE RÉGIME SIMPLIFIÉ D'IMPOSITION

RÉMUNÉRATIONS	Montant brut des salaires, abstraction faite des sommes comprises dans les DADS et versées aux apprentis sous contrat et aux handicapés <sup>(a)</sup>		
	Rétrocessions d'honoraires, de commissions et de courtages <sup>(b)</sup>		
MVLT imposées	à 0 %	à 15 %	à 19 %
MVLT restant à reporter à l'ouverture de l'exercice			
MVLT imputée sur les PVLVT de l'exercice			
MVLT réalisée au cours de l'exercice			
MVLT restant à reporter			

### L CADRE NE CONCERNANT QUE LES ORGANISMES BÉNÉFICIAIRES DE DONS

Montant cumulé des dons et versements mentionnés sur les reçus, attestations ou tous autres documents et perçus au titre de l'exercice	
Nombre de reçus, attestations ou tous autres documents délivrés au titre de l'exercice	



Désignation de l'entreprise : ASS ADOSM ENTRAIDE MARINE		Durée de l'exercice exprimée en nombre de mois* 12			
Adresse de l'entreprise : 24 rue de Presles 75015 PARIS		Durée de l'exercice précédent* 12			
Numéro SIRET* 7 7 5 6 7 2 1 9 9 0 0 0 5 3			Néant <input type="checkbox"/> *		
Exercice N clos le, 31/08/2022					
		Brut 1	Amortissements, provisions 2	Net 3	
Capital souscrit non appelé (I)		AA			
ACTIF IMMOBILISÉ*	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	Frais d'établissement *	AB	AC	
		Frais de développement *	CX	CQ	
		Concessions, brevets et droits similaires	AF	AG	7 564
		Fonds commercial (1)	AH	AI	
		Autres immobilisations incorporelles	AJ	AK	52 594
	IMMOBILISATIONS CORPORELLES	Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles	AL	AM	50 496
		Terrains	AN	AO	
		Constructions	AP	AQ	
		Installations techniques, matériel et outillage industriels	AR	AS	
		Autres immobilisations corporelles	AT	AU	47 342
		Immobilisations en cours	AV	AW	
	IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES (2)	Avances et acomptes	AX	AY	2 500
		Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence	CS	CT	
		Autres participations	CU	CV	
		Créances rattachées à des participations	BB	BC	
		Autres titres immobilisés	BD	BE	300 000
		Prêts	BF	BG	8 554
Autres immobilisations financières*	BH	BI			
<b>TOTAL (II)</b>		BJ	BK	418 555	
ACTIF CIRCULANT	STOCKS *	Matières premières, approvisionnements	BL	BM	
		En cours de production de biens	BN	BO	
		En cours de production de services	BP	BQ	
		Produits intermédiaires et finis	BR	BS	
		Marchandises	BT	BU	74 929
	CRÉANCES	Avances et acomptes versés sur commandes	BV	BW	
		Clients et comptes rattachés (3)*	BX	BY	
		Autres créances (3)	BZ	CA	6 066
	DIVERS	Capital souscrit et appelé, non versé	CB	CC	
		Valeurs mobilières de placement (dont actions propres : .....	CD	CE	1 650 658
	Disponibilités	CF	CG	1 178 942	
Comptes de régularisation	Charges constatées d'avance (3)*	CH	CI	12 362	
	<b>TOTAL (III)</b>	CJ	CK	2 922 959	
	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)	CW			
	Primes de remboursement des obligations (V)	CM			
	Écarts de conversion actif* (VI)	CN			
	<b>TOTAL GÉNÉRAL (I à VI)</b>		CO	IA	3 341 515
Renvois : (1) Dont droit au bail :		(2) part à moins d'un an des immobilisations financières nettes :	(3) Part à plus d'un an	CR	
Clause de réserve de propriété :*	Immobilisations :	Stocks :	Créances :		

Désignation de l'entreprise		ASS ADOSM ENTRAIDE MARINE		Néant <input type="checkbox"/> *	
				Exercice N	
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1)* (Dont versé : .....)			DA	
	Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...			DB	
	Ecart de réévaluation (2)* (dont écart d'équivalence <input type="text" value="EK"/> )			DC	
	Réserve légale (3)			DD	
	Réserves statutaires ou contractuelles			DE	3 179 628
	Réserves réglementées (3)* ( Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours <input type="text" value="B1"/> )			DF	
	Autres réserves ( Dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants* <input type="text" value="EJ"/> )			DG	
	Report à nouveau			DH	
	<b>RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)</b>			DI	( 109 636 )
	Subventions d'investissement			DJ	
	Provisions réglementées *			DK	
	<b>TOTAL (I)</b>			DL	3 069 991
Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs			DM	
	Avances conditionnées			DN	
	<b>TOTAL (II)</b>			DO	
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques			DP	
	Provisions pour charges			DQ	
	<b>TOTAL (III)</b>			DR	
DETTES (4)	Emprunts obligataires convertibles			DS	
	Autres emprunts obligataires			DT	
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)			DU	
	Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs <input type="text" value="EI"/> )			DV	
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours			DW	
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés			DX	8 135
	Dettes fiscales et sociales			DY	30 236
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés			DZ	
	Autres dettes			EA	
Compte régul.	Produits constatés d'avance (4)			EB	
<b>TOTAL (IV)</b>			EC	38 372	
Ecart de conversion passif*			(V)	ED	
<b>TOTAL GÉNÉRAL (I à V)</b>			EE	3 108 364	
RENVois	(1)	Écart de réévaluation incorporé au capital		IB	
	(2)	Dont	Réserve spéciale de réévaluation (1959)	1C	
			Ecart de réévaluation libre	1D	
			Réserve de réévaluation (1976)	1E	
	(3)	Dont réserve spéciale des plus-values à long terme *		EF	
(4)	Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an		EG	38 372	
(5)	Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP		EH		

\* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Désignation de l'entreprise : ASS ADOSM ENTRAIDE MARINE						Exercice N		Néant <input type="checkbox"/> *	
						France	Exportations et livraisons intracommunautaires		Total
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises*	FA	445 203	FB		FC	445 203		
	Production vendue { biens * services *	FD		FE		FF			
		FG		FH		FI			
	Chiffres d'affaires nets *	FJ	445 203	FK		FL	445 203		
	Production stockée*					FM			
	Production immobilisée*					FN			
	Subventions d'exploitation					FO	37 665		
	Reprises sur amortissements et provisions, transferts de charges* (9)					FP	272		
	Autres produits (1) (11)					FQ	407 236		
	<b>Total des produits d'exploitation (2) (I)</b>						FR	890 377	
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises (y compris droits de douane)*					FS	258 230		
	Variation de stock (marchandises)*					FT	8 935		
	Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane)*					FU			
	Variation de stock (matières premières et approvisionnements)*					FV			
	Autres achats et charges externes (3) (6 bis)*					FW	123 328		
	Impôts, taxes et versements assimilés*					FX	3 046		
	Salaires et traitements*					FY	204 855		
	Charges sociales (10)					FZ	74 142		
	DOTATIONS D'EXPLOITATION	Sur immobilisations { - dotations aux amortissements* - dotations aux provisions*					GA	1 218	
							GB		
		Sur actif circulant : dotations aux provisions*					GC	6 200	
	Pour risques et charges : dotations aux provisions					GD			
Autres charges (12)					GE	292 342			
<b>Total des charges d'exploitation (4) (II)</b>						GF	972 301		
<b>1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)</b>						GG	( 81 924 )		
opérations en commun	Bénéfice attribué ou perte transférée*					GH		(III)	
	Perte supportée ou bénéfice transféré*					GI		(IV)	
PRODUITS FINANCIERS	Produits financiers de participations (5)					GJ			
	Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (5)					GK	9 420		
	Autres intérêts et produits assimilés (5)					GL	9 860		
	Reprises sur provisions et transferts de charges					GM	28 428		
	Différences positives de change					GN			
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement					GO	35 022		
<b>Total des produits financiers (V)</b>						GP	82 730		
CHARGES FINANCIÈRES	Dotations financières aux amortissements et provisions*					GQ	73 236		
	Intérêts et charges assimilées (6)					GR			
	Différences négatives de change					GS	11 273		
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement					GT	26 555		
<b>Total des charges financières (VI)</b>						GU	111 065		
<b>2 - RÉSULTAT FINANCIER (V - VI)</b>						GV	( 28 335 )		
<b>3 - RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I - II + III - IV + V - VI)</b>						GW	( 110 259 )		

Désignation de l'entreprise		ASS ADOSM ENTRAIDE MARINE		Néant <input type="checkbox"/> *	
				<b>Exercice N</b>	
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Produits exceptionnels sur opérations de gestion		HA	1 576	
	Produits exceptionnels sur opérations en capital *		HB	1 287	
	Reprises sur provisions et transferts de charges		HC		
	<b>Total des produits exceptionnels (7) (VII)</b>		HD	2 864	
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Charges exceptionnelles sur opérations de gestion (6 bis)		HE	992	
	Charges exceptionnelles sur opérations en capital *		HF	1 249	
	Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions (6 ter)		HG		
	<b>Total des charges exceptionnelles (7) (VIII)</b>		HH	2 241	
<b>4 - RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)</b>				HI	623
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise		(IX)	HJ		
Impôts sur les bénéfices *		(X)	HK		
<b>TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)</b>			HL	975 971	
<b>TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)</b>			HM	1 085 608	
<b>5 - BÉNÉFICE OU PERTE (Total des produits - total des charges)</b>				HN	( 109 636 )
RENVIS	(1)	Dont produits nets partiels sur opérations à long terme		HO	
	(2)	Dont	produits de locations immobilières	HY	
			produits d'exploitation afférents à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)	IG	1 576
	(3)	Dont	- Crédit-bail mobilier *	HP	
			- Crédit-bail immobilier	HQ	
	(4)	Dont charges d'exploitation afférentes à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)		IH	992
	(5)	Dont produits concernant les entreprises liées		IJ	
	(6)	Dont intérêts concernant les entreprises liées		IK	
	(6bis)	Dont dons faits aux organismes d'intérêt général (art.238 bis du C.G.I.)		HX	
	(6ter)	Dont amortissements des souscriptions dans des PME innovantes (art. 217 octies)		RC	
		Dont amortissements exceptionnel de 25% des constructions nouvelles ( art. 39 quinquies D)		RD	
	(9)	Dont transferts de charges		A1	
	(10)	Dont cotisations personnelles de l'exploitant (13)		A2	
		(Dont montant des cotisations sociales obligatoires hors CSG-CRDS) <b>A5</b>			
(11)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (produits)		A3		
(12)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (charges)		A4		
(13)	Dont primes et cotisations complémentaires personnelles :	facultatives <b>A6</b>	obligatoires <b>A9</b>		
		Dont cotisations facultatives Madelin <b>A7</b>	Dont cotisations facultatives aux nouveaux plans d'épargne retraite <b>A8</b>		
(7)	Détail des produits et charges exceptionnels (Si le nombre de lignes est insuffisant, reproduire le cadre (7) et le joindre en annexe) :		Exercice N		
			Charges exceptionnelles	Produits exceptionnels	
Autres charges			1 249		
Autres produits				1 287	
(8)	Détail des produits et charges sur exercices antérieurs :		Exercice N		
			Charges antérieures	Produits antérieurs	
Produits sur exercices antérieurs				1 576	
Charges sur exercices antérieures			992		

## OPÉRATIONS EXCEPTIONNELLES

Cocher la case si vous souhaitez remplir le renvoi 7 avec les données saisies ci-dessous

X

Désignation	Montants
<b>DETAIL DES CHARGES EXCEPTIONNELLES</b>	
Pénalités sur marchés	
Pénalités, amendes fiscales et pénales	
Dons, libéralités	
Créances devenues irrécouvrables dans l'exercice	
Subventions accordées	
Rappel d'impôts (autres qu'impôts sur les bénéfices)	
Autres charges exceptionnelles sur opérations de gestion	
Valeurs comptables des éléments d'actif cédés	
Autres charges	1 249
Amortissements des immobilisations	
Amortissements dérogatoires	
Autres provisions réglementées sur immobilisations	
Provisions réglementées sur stocks	
Autres provisions réglementées	
Provisions pour risques et charges	
Provisions pour dépréciation	
<b>TOTAL</b>	<b>1 249</b>
<b>DETAIL DES PRODUITS EXCEPTIONNELS</b>	
Dédits et pénalités perçus sur achats et sur ventes	
Libéralités perçues	
Rentrées sur créances amorties	
Subventions d'équilibre	
Dégrèvement d'impôts autres qu'impôts sur les bénéfices	
Autres produits exceptionnels sur opérations de gestion	
Produits des cessions d'éléments d'actif	
Subventions d'investissement virées au résultat	
Autres produits	1 287
Amortissements dérogatoires	
Autres provisions réglementées sur immobilisations	
Provisions réglementées sur stocks	
Autres provisions réglementées	
Provisions pour risques et charges	
Provisions pour dépréciation	
Transfert de charges	
<b>TOTAL</b>	<b>1 287</b>

Désignation de l'entreprise <u>ASS ADOSM ENTRAIDE MARINE</u>										Néant <input type="checkbox"/> *		
CADRE A	IMMOBILISATIONS					Valeur brute des immobilisations au début de l'exercice 1		Augmentations				
								Consécutives à une réévaluation pratiquée au cours de l'exercice ou résultant d'une mise en équivalence 2		Acquisitions, créations, apports et virements de poste à poste 3		
INCORP.	Frais d'établissement et de développement					TOTAL I	CZ	D8	D9			
	Autres postes d'immobilisations incorporelles					TOTAL II	KD	60 158	KE	KF		
CORPORELLES	Terrains					KG		KH	KI			
	Constructions	Sur sol propre		Dont Composants	L9		KJ		KK	KL		
		Sur sol d'autrui		Dont Composants	M1		KM		KN	KO		
	Autres immobilisations corporelles	Installations générales, agencements et aménagements des constructions *			Dont Composants	M2		KP	KQ	KR		
		Installations techniques, matériel et outillage industriels			Dont Composants	M3		KS	KT	KU		
	Installations générales, agencements, aménagements divers *					KV	15 950	KW	KX			
	Matériel de transport*					KY	18 409	KZ	LA			
	Matériel de bureau et mobilier informatique					LB	11 827	LC	LD	1 154		
	Emballages récupérables et divers *					LE		LF	LG			
	Immobilisations corporelles en cours					LH		LI	LJ			
	Avances et acomptes					LK		LL	LM	2 500		
	TOTAL III					LN	46 188	LO	LP	3 654		
	FINANCIÈRES	Participations évaluées par mise en équivalence					8G		8M	8T		
Autres participations					8U		8V	8W				
Autres titres immobilisés					1P	300 000	1R	1S				
Prêts et autres immobilisations financières					1T	5 335	1U	1V		13 613		
TOTAL IV					1Q	305 335	1R	1S		13 613		
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)					0G	411 681	0H	0J		17 268		
CADRE B	IMMOBILISATIONS					Diminutions		Valeur brute des immobilisations à la fin de l'exercice 3		Réévaluation légale * ou évaluation par mise en équivalence		
						par virement de poste à poste 1				par cessions à des tiers ou mises hors service ou résultant d'une mise en équivalence 2		Valeur d'origine des immobilisations en fin d'exercice 4
INCORP.	Frais d'établissement et de développement					TOTAL I	IN	C0	D0	D7		
	Autres postes d'immobilisations incorporelles					TOTAL II	IO	LV	LW	60 158	IX	
CORPORELLES	Terrains					IP		LX	LY	LZ		
	Constructions	Sur sol propre				IQ		MA	MB	MC		
		Sur sol d'autrui				IR		MD	ME	MF		
		Inst. gales, agencts et am. des constructions					IS		MG	MH	MI	
	Installations techniques, matériel et outillage industriels					IT		MJ	MK	ML		
	Autres immobilisations corporelles	Inst. gales., agencts, aménagements divers					IU		MM	MN	15 950	MO
		Matériel de transport					IV		MP	MQ	18 409	MR
		Matériel de bureau et mobilier informatique, mobilier					IW		MS	MT	12 982	MU
		Emballages récupérables et divers *					IX		MV	MW		MX
	Immobilisations corporelles en cours					MY		MZ	NA	NB		
Avances et acomptes					NC		ND	NE	2 500	NF		
TOTAL III					IY		NG	NH	49 842	NI		
FINANCIÈRES	Participations évaluées par mise en équivalence					IZ		0U	M7	0W		
	Autres participations					I0		0X	0Y	0Z		
	Autres titres immobilisés					II		2B	2C	300 000	2D	
	Prêts et autres immobilisations financières					I2		2E	2F	8 554	2G	
	TOTAL IV					I3		NJ	NK	308 554	2H	
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)					I4		0K	0L	418 555	0M		

Exercice N clos le : 31/08/2022

Les entreprises ayant pratiqué la **réévaluation légale** de leurs **immobilisations amortissables** (art. 238 bis J du CGI) doivent joindre ce tableau à leur déclaration jusqu'à (et y compris) l'exercice au cours duquel la provision spéciale (col. 6) devient nulle.

Désignation de l'entreprise : ASS ADOSM ENTRAIDE MARINE

Néant  \*

CADRE A	Détermination du montant des écarts (col. 1 – col. 2) (1)		Utilisation de la marge supplémentaire d'amortissement			Montant de la provision spéciale à la fin de l'exercice [(col. 1 – col. 2) – col. 5 (5)]
	Augmentation du montant brut des immobilisations  1	Augmentation du montant des amortissements  2	Au cours de l'exercice		Montant cumulé à la fin de l'exercice (4)  5	
			Montant des suppléments d'amortissement (2)  3	Fraction résiduelle correspondant aux éléments cédés (3)  4		
1 Concessions, brevets et droits similaires						
2 Fonds commercial						
3 Terrains						
4 Constructions						
5 Installations techniques mat. et out. industriels						
6 Autres immobilisations corporelles						
7 Immobilisations en cours						
8 Participations						
9 Autres titres immobilisés						
10 TOTAUX						

- (1) Les augmentations du montant brut et des amortissements à inscrire respectivement aux colonnes 1 et 2 sont celles qui ont été apportées au montant des immobilisations amortissables réévaluées dans les conditions définies à l'article 238 bis j du code général des impôts et figurant à l'actif de l'entreprise au début de l'exercice. Le montant des écarts est obtenu en soustrayant des montants portés colonne 1, ceux portés colonne 2.
- (2) Porter dans cette colonne le supplément de dotation de l'exercice aux comptes d'amortissement (compte de résultat) consécutif à la réévaluation.
- (3) Cette colonne ne concerne que les immobilisations réévaluées cédées au cours de l'exercice. Il convient d'y reporter, l'année de la cession de l'élément, le solde non utilisé de la marge supplémentaire d'amortissement.
- (4) Ce montant comprend :  
a) le montant total des sommes portées aux colonnes 3 et 4 ;  
b) le montant cumulé à la fin de l'exercice précédent, dans la mesure où ce montant correspond à des éléments figurant à l'actif de l'entreprise au début de l'exercice.
- (5) Le montant total de la provision spéciale en fin d'exercice est à reporter au passif du bilan (tableau n° 2051) à la ligne «Provisions réglementées».

### CADRE B DÉFICITS REPORTABLES AU 31 DÉCEMBRE 1976 IMPUTÉS SUR LA PROVISION SPÉCIALE AU POINT DE VUE FISCAL

1 — FRACTION INCLUSE DANS LA PROVISION SPÉCIALE AU DÉBUT DE L'EXERCICE .....

2 — FRACTION RATTACHÉE AU RÉSULTAT DE L'EXERCICE..... –

3 — FRACTION INCLUSE DANS LA PROVISION SPÉCIALE EN FIN D'EXERCICE..... =

Le cadre B est servi par les seules entreprises qui ont imputé leurs déficits fiscalement reportables au 31 décembre sur la provision spéciale.

Il est rappelé que cette imputation est purement fiscale et ne modifie pas les montants de la provision spéciale figurant au bilan : de même, les entreprises en cause continuent à réintégrer chaque année dans leur résultat comptable le supplément d'amortissement consécutif à la réévaluation.

Ligne 2, inscrire la partie de ce déficit incluse chaque année dans les montants portés aux colonnes 3 et 4 du cadre A. Cette partie est obtenue en multipliant les montants portés aux colonnes 3 et 4 par une fraction dont les éléments sont fixés au moment de l'imputation, le numérateur étant le montant du déficit imputé et le dénominateur celui de la provision.

\* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Désignation de l'entreprise <u>ASS ADOSM ENTRAIDE MARINE</u>	Néant <input type="checkbox"/> *
--	----------------------------------

CADRE A		SITUATIONS ET MOUVEMENTS DE L'EXERCICE DES AMORTISSEMENTS TECHNIQUES (OU VENANT EN DIMINUTION DE L'ACTIF) *							
IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES		Montant des amortissements au début de l'exercice		Augmentations : dotations de l'exercice		Diminutions : amortissements afférents aux éléments sortis de l'actif et reprises		Montant des amortissements à la fin de l'exercice	
Frais d'établissement et de développement		CY		EL		EM		EN	
Fonds commercial		RE		RF		RI		RJ	
Autres immobilisations incorporelles		PE	50 496	PF		PG		PH	50 496
<b>TOTAL I</b>		RK	50 496	RM		RN		RO	50 496
Terrains		PI		PJ		PK		PL	
Constructions	Sur sol propre	PM		PN		PO		PQ	
	Sur sol d'autrui	PR		PS		PT		PU	
	Inst. générales, agencements, aménagements des constructions	PV		PW		PX		PY	
Installations techniques, matériel et outillage industriels		PZ		QA		QB		QC	
Autres immobilisations corporelles	Inst. générales., agencements, aménagements divers	QD	14 777	QE	493	QF		QG	15 271
	Matériel de transport	QH	18 409	QI		QJ		QK	18 409
Autres immobilisations corporelles	Matériel de bureau et informatique, mobilier	QL	10 522	QM	725	QN		QO	11 247
	Emballages récupérables et divers	QP		QR		QS		QT	
<b>TOTAL II</b>		QU	43 710	QV	1 218	QW		QX	44 929
<b>TOTAL GÉNÉRAL (I + II)</b>		ØN	94 207	ØP	1 218	ØQ		ØR	95 426

CADRE B		VENTILATION DES MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES												
Immobilisations amortissables		DOTATIONS					REPRISES					Mouvement net des amortissements à la fin de l'exercice		
		Colonne 1 Différentiel de durée et autres	Colonne 2 Mode dégressif		Colonne 3 Amortissement fiscal exceptionnel		Colonne 4 Différentiel de durée et autres	Colonne 5 Mode dégressif		Colonne 6 Amortissement fiscal exceptionnel				
Frais établissements	M9		N1		N2		N3		N4		N5		N6	
Fonds commercial	RP		RQ		RR		RS		RT		RU		RV	
Autres immob. incorporelles	N7		N8		P6		P7		P8		P9		Q1	
<b>TOTAL I</b>	RW		RX		RY		RZ		SB		SC		SD	
Terrains	Q2		Q3		Q4		Q5		Q6		Q7		Q8	
Constructions	Sur sol propre	Q9		R1		R2		R3		R4		R5		R6
	Sur sol d'autrui	R7		R8		R9		S1		S2		S3		S4
Inst. gales, agenc. et am. des const.	S5		S6		S7		S8		S9		T1		T2	
Inst. techniques mat. et outillage	T3		T4		T5		T6		T7		T8		T9	
Autres immobilisations corporelles	Inst. gales, agenc. am. divers	U1		U2		U3		U4		U5		U6		U7
	Matériel de transport	U8		U9		V1		V2		V3		V4		V5
Mat. bureau et inform. mobilier	V6		V7		V8		V9		W1		W2		W3	
Emballages récup. et divers	W4		W5		W6		W7		W8		W9		X1	
<b>TOTAL II</b>	X2		X3		X4		X5		X6		X7		X8	
Frais d'acquisition de titres de participation	NL						NM						NO	
<b>Total général (I+II+III)</b>	NP		NQ		NR		NS		NT		NU		NV	
Total général non ventilé (NP+NQ+NR)	NW		Total général non ventilé (NS+NT+NU)				NY		Total général non ventilé (NW-NY)				NZ	

CADRE C		MOUVEMENTS DE L'EXERCICE AFFECTANT LES CHARGES RÉPARTIES SUR PLUSIEURS EXERCICES*			
		Montant net au début de l'exercice	Augmentations	Dotations de l'exercice aux amortissements	Montant net à la fin de l'exercice
Frais d'émission d'emprunt à étaler				Z9	Z8
Primes de remboursement des obligations				SP	SR



<b>TABLEAU DES AMORTISSEMENTS</b>
-----------------------------------

Amortissements sur frais d'établissement annulés

Amortissements sur immobilisations transférées en stocks


**CHANGEMENT DE METHODE**

		au début de l'exercice	Correction +	Correction -	Total
		A	B	C	A + B - C
Frais d'établissement et de développement					
Fonds commercial					
Autres immobilisations incorporelles		50 496			50 496
<b>TOTAL I</b>		50 496			50 496
Terrains					
Constructions	Sur sol propre				
	Sur sol d'autrui				
	Inst. générales, agencements, aménagements des constructions				
Installations techniques, matériel et outillage industriels					
Autres immobilisations corporelles	Inst. générales., agencements, aménagements divers	14 777			14 777
	Matériel de transport	18 409			18 409
	Matériel de bureau et informatique, mobilier	10 522			10 522
	Emballages récupérables et divers				
<b>TOTAL II</b>		43 710			43 710
<b>TOTAL GÉNÉRAL (I + II)</b>		94 207			94 207
Frais d'émission d'emprunt à étaler					

Désignation de l'entreprise ASS ADOSM ENTRAIDE MARINENéant  \*

Nature des provisions		Montant au début de l'exercice		AUGMENTATIONS : Dotations de l'exercice		DIMINUTIONS : Reprises de l'exercice		Montant à la fin de l'exercice	
		1		2		3		4	
Provisions réglementées	Provisions pour reconstitution des gisements miniers et pétroliers *	3T		TA		TB		TC	
	Provisions pour investissement (art. 237 bis A-II) *	3U		TD		TE		TF	
	Provisions pour hausse des prix (1) *	3V		TG		TH		TI	
	Amortissements dérogatoires	3X		TM		TN		TO	
	Dont majorations exceptionnelles de 30 %	D3		D4		D5		D6	
	Provisions pour prêts d'installation (art. 39 quinquies H du CGI)	IJ		IK		IL		IM	
	Autres provisions réglementées (1)	3Y		TP		TQ		TR	
<b>TOTAL I</b>		3Z		TS		TT		TU	
Provisions pour risques et charges	Provisions pour litiges	4A		4B		4C		4D	
	Provisions pour garanties données aux clients	4E		4F		4G		4H	
	Provisions pour pertes sur marchés à terme	4J		4K		4L		4M	
	Provisions pour amendes et pénalités	4N		4P		4R		4S	
	Provisions pour pertes de change	4T		4U		4V		4W	
	Provisions pour pensions et obligations similaires	4X		4Y		4Z		5A	
	Provisions pour impôts (1)	5B		5C		5D		5E	
	Provisions pour renouvellement des immobilisations *	5F		5H		5J		5K	
	Provisions pour gros entretien et grandes révisions	EO		EP		EQ		ER	
	Provisions pour charges sociales et fiscales sur congés à payer *	5R		5S		5T		5U	
	Autres provisions pour risques et charges (1)	5V		5W		5X		5Y	
<b>TOTAL II</b>		5Z		TV		TW		TX	
Provisions pour dépréciation	sur immobilisations { – incorporelles – corporelles – titres mis en équivalence – titres de participation – autres immobilisations financières (1) *	6A		6B		6C		6D	
		6E		6F		6G		6H	
		02		03		04		05	
		9U		9V		9W		9X	
		06	31 530	07		08		09	31 530
	Sur stocks et en cours	6N	27 030	6P	6 200	6R	272	6S	32 958
	Sur comptes clients	6T		6U		6V		6W	
	Autres provisions pour dépréciation (1) *	6X	28 428	6Y	73 236	6Z	28 428	7A	73 236
<b>TOTAL III</b>		7B	86 988	TY	79 436	TZ	28 700	UA	137 725
<b>TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III)</b>		7C	86 988	UB	79 436	UC	28 700	UD	137 725
Dont dotations et reprises	{ – d'exploitation – financières – exceptionnelles			UE	6 200	UF	272		
				UG	73 236	UH	28 428		
				UJ		UK			
Titres mis en équivalence : montant de la dépréciation à la clôture de l'exercice calculé selon les règles prévues à l'article 39-1-5° du C.G.I.								10	

(1) à détailler sur feuillet séparé selon l'année de constitution de la provision ou selon l'objet de la provision.

NOTA : Les charges à payer ne doivent pas être mentionnées sur ce tableau mais être ventilées sur l'état détaillé des charges à payer dont la production est prévue par l'article 38 II de l'annexe III au CGI.

\* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032





Désignation de l'entreprise : ASS ADO SM ENTRAIDE MARINE				Néant <input type="checkbox"/> *							
CADRE A		ÉTAT DES CRÉANCES		Montant brut		A 1 an au plus		A plus d'un an			
				1		2		3			
DE L'ACTIF IMMOBILISÉ	Créances rattachées à des participations		UL		UM		UN				
	Prêts (1) (2)		UP	8 554	UR		US	8 554			
	Autres immobilisations financières		UT		UV		UW				
DE L'ACTIF CIRCULANT	Clients douteux ou litigieux		VA								
	Autres créances clients		UX								
	Créance représentative de titres (Provision pour dépréciation prêts ou remis en garantie * (antérieurement constituée* UO		ZI								
	Personnel et comptes rattachés		UY								
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux		UZ								
	Etat et autres collectivités publiques	Impôts sur les bénéfices		VM							
		Taxe sur la valeur ajoutée		VB							
		Autres impôts, taxes et versements assimilés		VN							
		Divers		VP	6 066		6 066				
	Groupe et associés (2)		VC								
	Débiteurs divers (dont créances relatives à des opérations de pension de titres)		VR								
	Charges constatées d'avance		VS	12 362		12 362					
	<b>TOTAUX</b>			VT	26 983	VU	18 428	VV	8 554		
RENVOIS	(1)	Montant des	– Prêts accordés en cours d'exercice		VD	13 614					
			– Remboursements obtenus en cours d'exercice		VE	10 394					
	(2)	Prêts et avances consentis aux associés (personnes physiques)		VF							
CADRE B		ÉTAT DES DETTES		Montant brut		A 1 an au plus		A plus d'1 an et 5 ans au plus		A plus de 5 ans	
				1		2		3		4	
Emprunts obligataires convertibles (1)		7Y									
Autres emprunts obligataires (1)		7Z									
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (1)	à 1 an maximum à l'origine		VG								
	à plus d'1 an à l'origine		VH								
Emprunts et dettes financières divers (1) (2)		8A									
Fournisseurs et comptes rattachés		8B	8 135		8 135						
Personnel et comptes rattachés		8C	12 003		12 003						
Sécurité sociale et autres organismes sociaux		8D	15 959		15 959						
État et autres collectivités publiques	Impôts sur les bénéfices		8E								
	Taxe sur la valeur ajoutée		VW								
collectivités publiques	Obligations cautionnées		VX								
	Autres impôts, taxes et assimilés		VQ	2 274		2 274					
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		8J									
Groupe et associés (2)		VI									
Autres dettes (dont dettes relatives à des opérations de pension de titres)		8K									
Dette représentative de titres empruntés ou remis en garantie *		ZZ									
Produits constatés d'avance		8L									
<b>TOTAUX</b>			VY	38 372	VZ	38 372					
RENVOIS	(1)	Emprunts souscrits en cours d'exercice		VJ		(2) Montant des divers emprunts et dettes contrac- tés auprès des associés personnes physiques	VL				
		Emprunts remboursés en cours d'exercice		VK							
* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032											

Désignation de l'entreprise : ASS ADOSM ENTRAIDE MARINE Néant  \* Exercice N, clos le : 31/08/2022

I. RÉINTÉGRATIONS		BÉNÉFICE COMPTABLE DE L'EXERCICE				WA			
Charges non admises en déduction du résultat fiscal	Rémunération du travail de l'exploitant ou des associés (entreprises à l'IR)					WB			
	Avantages personnels non déductibles* (sauf amortissements à porter ligne ci-dessous)	WD		Amortissements excédentaires (art. 39-4 du C.G.I.) et autres amortissements non déductibles	WE	XE			
	Autres charges et dépenses somptuaires (art. 39-4 du C.G.I.)	WF		Taxe sur les véhicules des sociétés (entreprises à l'IS)	WG				
	Fraction des loyers à réintégrer dans le cadre d'un crédit bail immobilier et de levée d'option	RA		( Part des loyers dispensée de réintégration (art. 239 sexies D)	RB				
	Provisions et charges à payer non déductibles (cf. tableau 2058-B, cadre III)	WI		Charges à payer liées à des états et territoires non coopératifs non déductibles (cf. 2067-BIS)	XX	XW			
	Amendes et pénalités	WJ		Charges financières (art. 39-1-3° et 212 bis) *	XZ				
	Réintégrations prévues à l'article 155 du CGI*					XY			
Impôt sur les sociétés (cf. page 9 de la notice 2032)					I7				
Quote-part	Bénéfices réalisés par une société de personnes ou un GIE	WL		Résultats bénéficiaires visés à l'article 209 B du CGI	L7	K7			
Régimes d'imposition particuliers et impositions différées	Moins-values nettes à long terme	- imposées au taux de 15 % ou de 19 % (12,8 % pour les entreprises soumises à l'impôt sur le revenu)				I8			
		- imposées au taux de 0 %				ZN			
	Fraction imposable des plus-values réalisées au cours d'exercices antérieurs*	- Plus-values nettes à court terme				WN			
		- Plus-values soumises au régime des fusions				WO			
Écarts de valeurs liquidatives sur OPC* (entreprises à l'IS)					XR				
Réintégrations diverses à détailler sur feuillet séparé DONT *	Intérêts excédentaires (art. 39-1-3 et 212 du C.G.I.)	SU		Zones d'entreprises* (activité exonérée)	SW	WQ			
				Quote-part de 12 % des plus-values à taux zéro	M8				
Réintégration des charges affectées aux activités éligibles au régime de la taxation au tonnage					Y1				
Résultat fiscal afférent à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage					Y3				
<b>TOTAL I</b>					WR				
II. DÉDUCTIONS		PERTE COMPTABLE DE L'EXERCICE				WS	109 636		
Quote-part dans les pertes subies par une société de personnes ou un G.I.E. *					WT				
Provisions et charges à payer non déductibles, antérieurement taxées, et réintégrées dans les résultats comptables de l'exercice (cf. tableau 2058-B, cadre III)					WU				
Régimes d'imposition particuliers et impositions différées	Plus-values nettes à long terme	- imposées au taux de 15 % (12,8 % pour les entreprises soumises à l'impôt sur le revenu)				WV			
		- imposées au taux de 0 %				WH			
		- imposées au taux de 19%				WP			
		- imputées sur les moins-values nettes à long terme antérieures				WW			
		- imputées sur les déficits antérieurs				XB			
	Autres plus-values imposées au taux de 19 %					I6			
	Fraction des plus-values nettes à court terme de l'exercice dont l'imposition est différée*					WZ			
Régime des sociétés mères et des filiales * (Produit net des actions et parts d'intérêts : (Quote-part des frais et charges restant imposable à déduire des produits nets de participation					2A	XA			
Produits de participations inéligibles au régime des sociétés mères déductibles à hauteur de 99 % (art. 223 B du CGI)					ZX				
Mesures d'incitation	Déduction autorisée au titre des investissements réalisés dans les collectivités d'Outre-mer*.					ZY			
	Majoration d'amortissement*					XD			
	Abattement sur le bénéfice et exonérations*	Reprise d'entreprises en difficultés (44 septies)	K9		Entreprises nouvelles (44 sexies)	L2	Jeunes entreprises innovantes (44 sexies A)	L5	XF
		Zone franche urbaine -TE (art. 44 octies A)	OV		Sociétés investissement immobilier cotée (art. 208C)	K3	Zone de restructuration de la défense ( 44 terdecies)	PA	
		Bassin urbain à dynamiser (art 44 sexdecies)	PP		Bassin d'emploi à redynamiser (44 duodecies)	IF	Zone franche d'activités NG (44 quaterdecies)	XC	
				Zone de revitalisation rurale (art. 44 quindecies)	PC	Zone de développement prioritaire (art. 44 septdecies)	PB		
Écarts de valeurs liquidatives sur OPC* (entreprises à l'IS)					XS				
Déductions diverses à détailler sur feuillet séparé	Dont déduction exceptionnelle (art. 39decies)	X9		Dont déduction exceptionnelle pour investissement (art 39 decies F)	YI	XG			
	Dont déduction exceptionnelle pour investissement (art 39 decies A)	YA		Dont déduction exceptionnelle pour investissement (art 39 decies G)	YL				
	Dont déduction exceptionnelle pour investissement (art 39 decies B)	YB		Dont déduct* exception. simulateur de conduite (art 39 decies E)	YH				
	Dont déduction exceptionnelle pour investissement (art 39 decies C)	YC		Créance dérogée par le report en arrière de déficit	ZI				
	Dont déduction exceptionnelle pour investissement (art 39 decies D)	YD							
Déduction des produits affectés aux activités éligibles au régime de la taxation au tonnage					Y2				
III. RÉSULTAT FISCAL					TOTAL II	XH	109 636		
Résultat fiscal avant imputation des déficits reportables :					XI				
bénéfice (I moins II)									
déficit (II moins I)							XJ	109 636	
Déficit de l'exercice reporté en arrière (entreprises à l'IS)*					ZL				
Déficits antérieurs imputés sur les résultats de l'exercice (entreprises à l'IS)*							XL		
RÉSULTAT FISCAL BÉNÉFICE (ligne XN) ou DÉFICIT reportable en avant (ligne XO)					XN		XO	109 636	

Désignation de l'entreprise <u>ASS ADOSM ENTRAIDE MARINE</u>		Néant <input type="checkbox"/> *	
<b>I. SUIVI DES DÉFICITS</b>			
Déficits restant à reporter au titre de l'exercice précédent (1)		<b>K4</b>	
Déficits transférés de plein droit (art. 209-II-2 du CGI)	<b>K4bis</b>	Nombre d'opérations sur l'exercice (2)	<b>K4ter</b>
Déficits imputés (total lignes XB et XL du tableau 2058-A)		<b>K5</b>	
Déficits reportables (différence K4+K4bis-K5)		<b>K6</b>	
Déficits de l'exercice (tableau 2058 A, ligne XO)		<b>YJ</b>	109 636
Total des déficits restant à reporter (somme K6 + YJ)		<b>YK</b>	109 636
<b>II. INDEMNITÉS POUR CONGÉS À PAYER, CHARGES SOCIALES ET FISCALES CORRESPONDANTES</b>			
Montant déductible correspondant aux droits acquis par les salariés pour les entreprises placées sous le régime de l'article 39-I, 1 <sup>e</sup> bis Al. 1 <sup>er</sup> du CGI, dotations de l'exercice		<b>ZT</b>	17 631
<b>III. PROVISIONS ET CHARGES À PAYER, NON DÉDUCTIBLES POUR L'ASSIETTE DE L'IMPÔT</b>			
(à détailler sur feuillet séparé)		Dotations de l'exercice	Reprises sur l'exercice
Indemnités pour congés à payer, charges sociales et fiscales correspondantes non déductibles pour les entreprises placées sous le régime de l'article 39-I, 1 <sup>e</sup> bis Al. 2 du CGI *		<b>ZV</b>	<b>ZW</b>
Provisions pour risques et charges *			
		<b>8X</b>	<b>8Y</b>
		<b>8Z</b>	<b>9A</b>
		<b>9B</b>	<b>9C</b>
Provisions pour dépréciation *			
		<b>9D</b>	<b>9E</b>
		<b>9F</b>	<b>9G</b>
		<b>9H</b>	<b>9J</b>
Charges à payer			
		<b>9K</b>	<b>9L</b>
		<b>9M</b>	<b>9N</b>
		<b>9P</b>	<b>9R</b>
		<b>9S</b>	<b>9T</b>
TOTAUX (YN = ZV à 9S) et (YO = ZW à 9T) à reporter au tableau 2058-A :		<b>YN</b>	<b>YO</b>
		↓ ligne WI	↓ ligne WU

**CONSÉQUENCES DE LA MÉTHODE PAR COMPOSANTS (art. 237 septies du CGI)**

* Montant de la réintégration ou de la déduction	Montant au début de l'exercice	Imputations	Montant net à la fin de l'exercice
	<b>L1</b>		

Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

(1) Cette case correspond au montant porté sur la ligne YK du tableau 2058 B déposé au titre de l'exercice précédent.

(2) Indiquer, sur un feuillet séparé, l'identification, opération par opération, du nom de la société (et son n° siren) dont proviennent les déficits et le montant du transfert.

Désignation de l'entreprise <u>ASS ADOSM ENTRAIDE MARINE</u>								Néant <input type="checkbox"/> *		
ORIGINES	Report à nouveau figurant au bilan de l'exercice antérieur à celui pour lequel la déclaration est établie	ØC		AFFECTATIONS	Affectations aux réserves { - Réserve légale - Autres réserves	ZB				
	Résultat de l'exercice précédant celui pour lequel la déclaration est établie	ØD	168 789		Dividendes	ZD				
	Prélèvements sur les réserves	ØE			Autres répartitions	ZE	168 789			
					Report à nouveau	ZF				
	<b>TOTAL I</b>	<b>ØF</b>	168 789			(N.B. Le total I doit nécessairement être égal au total II) <b>TOTAL II</b>	ZG			
					ZH	168 789				
<b>RENSEIGNEMENTS DIVERS</b>								Exercice N :		
ENGAGEMENTS	— Engagements de crédit-bail mobilier (Précisez le prix de revient des biens pris en crédit-bail	J7				YQ				
	— Engagements de crédit-bail immobilier					YR				
	— Effets portés à l'escompte et non échus					YS				
DÉTAILS DES POSTES AUTRES ACHATS ET CHARGES EXTERNNES	— Sous-traitance					YT	2 500			
	— Locations, charges locatives et de copropriété (dont montant des loyers des biens pris en location pour une durée > 6 mois	J8				XQ	25 498			
	— Personnel extérieur à l'entreprise					YU	5 107			
	— Rémunérations d'intermédiaires et honoraires (hors rétrocessions)					SS	37 848			
	— Rétrocessions d'honoraires, commissions et courtages					YV				
	— Autres comptes (dont cotisations versées aux organisations syndicales et professionnelles	ES				ST	52 374			
	Total du poste correspondant à la ligne FW du tableau n° 2052					ZJ	123 328			
IMPÔTS ET TAXES	— Taxe professionnelle *, CFE, CVAE					YW				
	— Autres impôts, taxes et versements assimilés (dont taxe intérieure sur les produits pétroliers	ZS				9Z	3 046			
	Total du compte correspondant à la ligne FX du tableau n° 2052					YX	3 046			
T.V.A.	— Montant de la T.V.A. collectée					YY				
	— Montant de la T.V.A. déductible comptabilisée au cours de l'exercice au titre des biens et services ne constituant pas des immobilisations					YZ				
DIVERS	— Montant brut des salaires *					ØB	196 515			
	— Montant de la plus-value constatée en franchise d'impôt lors de la première option pour le régime simplifié d'imposition *					ØS				
	— Taux d'intérêt le plus élevé servi aux associés à raison des sommes mises à la disposition de la société *					ZK			%	
	— Numéro du centre de gestion agréé *	XP			— Filiales et participations: (Liste au 2059-G prévu par art. 38 II de l'ann. III au CGI)			Si oui cocher 1 Sinon 0	ZR 0	
	— Aides perçues ayant donné droit à la réduction d'impôt prévue au 4 de l'article 238 bis du CGI pour l'entreprise donatrice					RG				
	— Montant de l'investissement reçu qui a donné lieu à amortissement exceptionnel chez l'entreprise investisseur dans le cadre de l'article 217octies					RH				
RÉGIME DE GROUPE*	Société : résultat comme si elle n'avait jamais été membre du groupe.	JA		Plus-values à 15%	JK		Plus-values à 0%	JL		
				Plus-values à 19%	JM		Imputations	JC		
	Groupe : résultat d'ensemble.	JD		Plus-values à 15%	JN		Plus-values à 0%	JO		
				Plus-values à 19%	JP		Imputations	JF		
	Si vous relevez du régime de groupe : indiquer 1 si société mère, 2 si société filiale	JH		N° SIRET de la société mère du groupe	JJ					

(1) Ce cadre est destiné à faire apparaître l'origine et le montant des sommes distribuées ou mises en réserve au cours de l'exercice dont les résultats font l'objet de la déclaration. Il ne concerne donc pas, en principe, les résultats de cet exercice mais ceux des exercices antérieurs, qu'ils aient ou non déjà fait l'objet d'une précédente affectation.

\* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032 (et dans la notice n° 2058-NOT pour le régime de groupe).



Désignation de l'entreprise : ASS ADO SM ENTRAIDE MARINE

Néant  \***A - DÉTERMINATION DE LA VALEUR RÉSIDUELLE**

Nature et date d'acquisition des éléments cédés* ①		Valeur d'origine* ②	Valeur nette réévaluée* ③	Amortissements pratiqués en franchise d'impôt ④	Autres amortissements* ⑤	Valeur résiduelle ⑥
I. Immobilisations*	1					
	2					
	3					
	4					
	5					
	6					
	7					
	8					
	9					
	10					
	11					
	12					

**B - PLUS-VALUES, MOINS-VALUES****Qualification fiscale des plus et moins-values réalisées\***

	Prix de vente ⑦	Montant global de la plus-value ou de la moins-value ⑧	Court terme ⑨	Long terme ⑩			Plus-values taxables à 19 % (1) ⑪
				19 %	15 % ou 12,8 %	0 %	
I. Immobilisations*	1						
	2						
	3						
	4						
	5						
	6						
	7						
	8						
	9						
	10						
	11						
	12						
II - Autres éléments	13	Fraction résiduelle de la provision spéciale de réévaluation afférente aux éléments cédés	+				
	14	Amortissements irrégulièrement différés se rapportant aux éléments cédés	+				
	15	Amortissements afférents aux éléments cédés mais exclus des charges déductibles par une disposition légale	+				
	16	Amortissements non pratiqués en comptabilité et correspondant à la déduction fiscale pour investissement, définie par les lois de 1966, 1968 et 1975, effectivement utilisée	+				
	17	Provisions pour dépréciation des titres relevant du régime des plus ou moins-values à long terme devenues sans objet au cours de l'exercice					
	18	Dotations de l'exercice aux comptes de provisions pour dépréciation des titres relevant du régime des plus ou moins-values à long terme					
	19	Divers (détail à donner sur une note annexe) *					
CADRE A : plus ou moins-value nette à court terme (total algébrique des lignes 1 à 19 de la colonne) ⑨							
CADRE B : plus ou moins-value nette à long terme (total algébrique des lignes 1 à 19 de la colonne) ⑩			(A)	(B) (ventilation par taux)		(C)	
CADRE C : autres plus-values taxables à 19 % ⑪							

\* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

(1) Ces plus-values sont imposables au taux de 19 % en application des articles 238 bis JA, 208 C et 210 E du CGI.



Désignation de l'entreprise : ASS ADOSM ENTRAIDE MARINE

Néant  \*

Rappel de la plus ou moins-value de l'exercice relevant du taux de 15 % ① ou 12,8 % ② .

Gains nets retirés de la cession de titres de sociétés à prépondérance immobilières non cotées  
exclus du régime du long terme (art. 219 I a *sexies-0* bis du CGI) ① \*.Gains nets retirés de la cession de certains titres dont le prix de revient est supérieur à 22,8 M€  
(art. 219 I a *sexies-0* du CGI) ① \*.

① Entreprises soumises à l'impôt sur les sociétés

② Entreprises soumises à l'impôt sur le revenu

**I - SUIVI DES MOINS-VALUES DES ENTREPRISES SOUMISES À L'IMPÔT SUR LE REVENU**

Origine ①	Moins-values à 12,8 % ②	Imputations sur les plus-values à long terme de l'exercice imposables à 12,8 % ③	Solde des moins-values à 12,8 % ④
Moins-values nettes N			
Moins-values nettes à long terme subies au cours des dix exercices antérieurs (montants restant à déduire à la clôture du dernier exercice)	N-1		
	N-2		
	N-3		
	N-4		
	N-5		
	N-6		
	N-7		
	N-8		
	N-9		
	N-10		

**II - SUIVI DES MOINS-VALUES À LONG TERME DES ENTREPRISES SOUMISES À L'IMPÔT SUR LES SOCIÉTÉS \***

Origine ①	Moins-values		Imputations sur les plus-values à long terme  À 15 % ④	Imputations sur le résultat de l'exercice ⑤	Solde des moins-values à reporter  col ⑥ = ② + ③ - ④ - ⑤ ⑥
	À 19 % ou à 15 % ②	À 19% ou 15 % imposables sur le résultat de l'exercice ③			
Moins-values nettes N					
Moins-values nettes à long terme subies au cours des dix exercices antérieurs (montants restant à déduire à la clôture du dernier exercice)	N-1				
	N-2				
	N-3				
	N-4				
	N-5				
	N-6				
	N-7				
	N-8				
	N-9				
	N-10				

\* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2032-NOT-SD

( personnes morales soumises à l'impôt sur les sociétés seulement)\*

Désignation de l'entreprise : ASS ADOSM ENTRAIDE MARINE

Néant  \*

**I SITUATION DU COMPTE AFFECTÉ A L'ENREGISTREMENT DE LA RÉSERVE SPÉCIALE POUR L'EXERCICE N**

		Sous-comptes de la réserve spéciale des plus-values à long terme				
		taxées à 10 %	taxées à 15 %	taxées à 18 %	taxées à 19 %	taxées à 25 %
Montant de la réserve spéciale à la clôture de l'exercice précédent (N - 1)	1					
Réserves figurant au bilan des sociétés absorbées au cours de l'exercice	2					
<b>TOTAL (lignes 1 et 2)</b>	3					
Prélèvements opérés { - donnant lieu à complément d'impôt sur les sociétés - ne donnant pas lieu à complément d'impôt sur les sociétés	4					
	5					
<b>TOTAL (lignes 4 et 5)</b>	6					
Montant de la réserve spéciale à la clôture de l'exercice (ligne 3 - ligne 6)	7					

**II RÉSERVE SPÉCIALE DES PROVISIONS POUR FLUCTUATION DES COURS\* (5<sup>e</sup>, 6<sup>e</sup>, 7<sup>e</sup> alinéas de l'art. 39-1-5<sup>e</sup> du CGI)**

montant de la réserve à l'ouverture de l'exercice ①	réserve figurant au bilan des sociétés absorbées au cours de l'année ②	montants prélevés sur la réserve		montant de la réserve à la clôture de l'exercice ⑤
		donnant lieu à complément d'impôt ③	ne donnant pas lieu à complément d'impôt ④	

\* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

Désignation de l'entreprise : ASS ADOSM ENTRAIDE MARINE

Néant \*

Exercice ouvert le : 01/09/2021 et clos le : 31/08/2022 Durée en nombre de mois 12

**DECLARATION DES EFFECTIFS**

Effectifs moyens du personnel	YP	5
Dont apprentis	YF	
Dont handicapés	YG	
Effectifs affectés à l'activité artisanale	RL	

**CALCUL DE LA VALEUR AJOUTEE****I Chiffre d'affaires de référence CVAE**

Ventes de produits fabriqués, prestations de services et marchandises	OA	445 203
Redevances pour concessions, brevets, licences et assimilés	OK	
Plus-values de cession d'éléments d'immobilisations corporelles et incorporelles, si rattachées à une activité normale et courante	OL	
Refacturations de frais inscrites au compte de transfert de charges	OT	
<b>TOTAL 1</b>	<b>OX</b>	<b>445 203</b>

**II Autres produits à retenir pour le calcul de la valeur ajoutée**

Autres produits de gestion courante (hors quote-parts de résultat sur opérations faites en commun)	OH	407 236
Production immobilisée à hauteur des seules charges déductibles ayant concouru à sa formation	OE	
Subventions d'exploitation reçues	OF	37 665
Variation positive des stocks	OD	
Transferts de charges déductibles de la valeur ajoutée	OI	
Rentrées sur créances amorties lorsqu'elles se rapportent au résultat d'exploitation	XT	
<b>TOTAL 2</b>	<b>OM</b>	<b>444 901</b>

**III Charges à retenir pour le calcul de la valeur ajoutée**

Achats	ON	269 523
Variation négative des stocks	OQ	8 935
Services extérieurs, à l'exception des loyers et des redevances	OR	86 537
Loyers et redevances, à l'exception de ceux afférents à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois.	OS	
Taxes déductibles de la valeur ajoutée	OZ	
Autres charges de gestion courante (hors quote-parts de résultat sur opérations faites en commun)	OW	292 342
Charges déductibles de la valeur ajoutée afférente à la production immobilisée déclarée	OU	
Fraction déductible de la valeur ajoutée des dotations aux amortissements afférentes à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois	O9	
Moins-values de cession d'immobilisations corporelles et incorporelles si attachées à une activité normale et courante	OY	
<b>TOTAL 3</b>	<b>OJ</b>	<b>657 339</b>

**IV Valeur ajoutée produite**

Calcul de la Valeur Ajoutée	TOTAL 1 + TOTAL 2 - TOTAL 3	OG	232 765
-----------------------------	-----------------------------	----	---------

**V Cotisation sur la valeur ajoutée des entreprises**

Valeur ajoutée assujettie à la CVAE (à reporter sur le 1330-CVAE pour multi-établissements et sur les formulaires n°s 1329-AC et 1329-DEF). Si la VA calculée est négative, il convient de reporter un montant égal à 0 au cadre C des formulaires n°s 1329-AC et 1329-DEF)	SA	232 765
---	----	---------

**Cadre réservé au mono établissement au sens de la CVAE**

**Les entreprises effectuant uniquement des opérations à caractères agricoles n'entrant pas dans le champ de la CVAE ne doivent pas compléter ce cadre. Si vous êtes assujettis à la CVAE et un mono-établissement au sens de la CVAE, veuillez compléter le cadre ci-dessous et la case SA, vous serez alors dispensé du dépôt de la déclaration n° 1330 CVAE.**

MONO ÉTABLISSEMENT au sens de la CVAE	EV	<input checked="" type="checkbox"/>
Chiffre d'affaires de référence CVAE (report de la ligne OX, le cas échéant ajusté à 12 mois)	GX	445 203
Effectifs au sens de la CVAE	EY	5
Chiffre d'affaires du groupe économique (art. 223 A du CGI)	HX	
Période de référence	GY	0 1 / 0 9 / 2 0 2 1 GZ 3 1 / 0 8 / 2 0 2 2
Date de cessation	HR	/ / / / / / / /

Pour les entreprises de crédit, les entreprises de gestion d'instruments financiers, les entreprises d'assurance, de capitalisation et de réassurance de toute nature, cette fiche sera adaptée pour tenir compte des modalités particulières de détermination de la valeur ajoutée ressortant des plans comptables professionnels (extraits de ces rubriques à joindre).

(1) Attention, il ne doit pas être tenu compte dans les lignes ON à OS, OW et OZ des charges déductibles de la valeur ajoutée, afférente à la production immobilisée déclarée ligne OE, portées en ligne OU.

\* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

Formulaire obligatoire  
(article 38 de l'ann. III au CGI)(liste des personnes ou groupes de personnes de droit ou de fait  
détenant directement au moins 10 % du capital de la société)1  
1 (1)Néant  \*

N° de dépôt

EXERCICE CLOS LE

31/08/2022

N° SIRET

7 7 5 6 7 2 1 9 9 0 0 0 5 3

DÉNOMINATION DE L'ENTREPRISE

ASS ADOSM ENTRAIDE MARINE

ADRESSE (voie)

24 rue de Presles

CODE POSTAL

75015

VILLE

PARIS

Nombre total d'associés ou actionnaires personnes morales de l'entreprise P1

Nombre total de parts ou d'actions correspondantes P3

Nombre total d'associés ou actionnaires personnes physiques de l'entreprise P2

Nombre total de parts ou d'actions correspondantes P4

**I – CAPITAL DÉTENU PAR LES PERSONNES MORALES :**

Forme juridique

Dénomination

N° SIREN (si société établie en France)

% de détention

Nb de parts ou actions

Adresse :

N°

Voie

Code Postal

Commune

Pays

Forme juridique

Dénomination

N° SIREN (si société établie en France)

% de détention

Nb de parts ou actions

Adresse :

N°

Voie

Code Postal

Commune

Pays

Forme juridique

Dénomination

N° SIREN (si société établie en France)

% de détention

Nb de parts ou actions

Adresse :

N°

Voie

Code Postal

Commune

Pays

Forme juridique

Dénomination

N° SIREN (si société établie en France)

% de détention

Nb de parts ou actions

Adresse :

N°

Voie

Code Postal

Commune

Pays

**II – CAPITAL DÉTENU PAR LES PERSONNES PHYSIQUES :**

Titre (2)

Nom patronymique

Prénom(s)

Nom marital

% de détention

Nb de parts ou actions

Naissance :

Date

N° Département

Commune

Pays

Adresse :

N°

Voie

Code Postal

Commune

Pays

Titre (2)

Nom patronymique

Prénom(s)

Nom marital

% de détention

Nb de parts ou actions

Naissance :

Date

N° Département

Commune

Pays

Adresse :

N°

Voie

Code Postal

Commune

Pays

(1) Lorsque le nombre d'associés excède le nombre de lignes de l'imprimé, utiliser un ou plusieurs tableaux supplémentaires. Dans ce cas, il convient de numérotter chaque tableau en haut et à gauche de la case prévue à cet effet et de porter le nombre total de tableaux souscrits en bas à droite de cette même case.

(2) Indiquer : M pour Monsieur, MME pour Madame ou MLE pour Mademoiselle.

\* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Formulaire obligatoire  
(art. 38 de l'ann. III au C.G.I.)

(liste des personnes ou groupements de personnes de droit ou de fait  
dont la société détient directement au moins 10 % du capital)

1	(1)
1	

Néant  \*

N° de dépôt

EXERCICE CLOS LE 31/08/2022

N° SIRET 7 7 5 6 7 2 1 9 9 0 0 0 5 3

DÉNOMINATION DE L'ENTREPRISE ASS ADOSM ENTRAIDE MARINE

ADRESSE (voie) 24 rue de Presles

CODE POSTAL 75015 VILLE PARIS

NOMBRE TOTAL DE FILIALES DÉTENUES PAR L'ENTREPRISE P5

Forme juridique  Dénomination

N° SIREN (si société établie en France)  % de détention

Adresse : N°  Voie

Code Postal  Commune  Pays

Forme juridique  Dénomination

N° SIREN (si société établie en France)  % de détention

Adresse : N°  Voie

Code Postal  Commune  Pays

Forme juridique  Dénomination

N° SIREN (si société établie en France)  % de détention

Adresse : N°  Voie

Code Postal  Commune  Pays

Forme juridique  Dénomination

N° SIREN (si société établie en France)  % de détention

Adresse : N°  Voie

Code Postal  Commune  Pays

Forme juridique  Dénomination

N° SIREN (si société établie en France)  % de détention

Adresse : N°  Voie

Code Postal  Commune  Pays

Forme juridique  Dénomination

N° SIREN (si société établie en France)  % de détention

Adresse : N°  Voie

Code Postal  Commune  Pays

Forme juridique  Dénomination

N° SIREN (si société établie en France)  % de détention

Adresse : N°  Voie

Code Postal  Commune  Pays

Forme juridique  Dénomination

N° SIREN (si société établie en France)  % de détention

Adresse : N°  Voie

Code Postal  Commune  Pays

(1) Lorsque le nombre de filiales excède le nombre de lignes de l'imprimé, utiliser un ou plusieurs tableaux supplémentaires. Dans ce cas, il convient de numéroté chaque tableau en haut et à gauche de la case prévue à cet effet et de porter le nombre total de tableaux souscrits en bas à droite de cette même case.

\* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032